

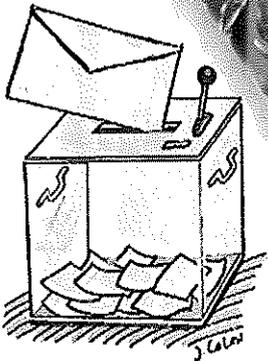
SAHURS



Le Journal

DOSSIER:

**Escale à
BOURA**



22 avril-6 mai

10 et 17 juin

Printemps 2007

Bulletin Municipal

numéro

58

1^{er} pack 3 en 1 de la communication



① L'effet « couleurs » :

Les principes actifs de « L'imprimerie GABEL » (à base d'expérience et de hautes technologies) vous permettront de toujours faire excellente impression.

② L'effet « créatif » :

Avec le concentré créatif « NORD-OUEST Création », votre identité visuelle rajeunit, votre personnalité s'affirme et vos messages prennent de l'éclat.

③ L'effet « communicatif » :

Grâce à l'agent exclusif « TRADE WINDS Communication » votre stratégie prend du tonus, votre image se raffermie et votre positionnement résiste à l'épreuve du temps.

IMPRIMERIE GABEL
INDUSTRIE GRAPHIQUE
02 32 82 39 39

NORD OUEST
CREATION
02 32 82 39 37

TRADE WINDS
STRATEGIES
02 32 82 19 41

3 MÉTIERS. UNE SEULE ADRESSE

10, rue Marconi - ZI la Maine - 76150 Maromme



Auberge du Grand Turc

www.auberge-du-grand-turc.com

Hôtel du Centre

256, route de Dieppe
Déville-Lès-Rouen



Une salle et
un salon particulier
vous accueillent
pour vos cérémonies
tous budgets.

Pour vos réceptions, demandez
gratuitement notre livret spécial.
Réservation auprès de Sylvie au
Tél./Fax : **02 35 74 30 39**

La conception, la réalisation et l'impression de la page de couverture est gracieusement offerte
par l'Imprimerie GABEL - Z.I. de la Maine - 10, rue Marconi - 76150 MAROMME - Tél. 02 32 82 39 39 - E-mail : gabel@imprimerie-gabel.fr

ÉDITORIAL

Un numéro aux couleurs d'un printemps qui sera riche en actualités électorales. Je vous invite à consulter attentivement les rubriques qui se rapportent à ce sujet.

Pour vous réchauffer, en attendant l'été, un Dossier "escale à BOURA", village du Burkina Faso : l'école de SAHURS entretient depuis 1993 des liens de coopération, d'entraide et d'amitié avec l'école de ce village d'Afrique. Pour la première fois, deux jeunes habitantes de SAHURS, Mariama MILLOU et Charlène LEFEBVRE, se sont rendues sur place et nous livrent leurs impressions.

Entre deux tours d'élections, n'oubliez pas de compléter votre agenda avec les manifestations des différentes associations; votre participation active récompense les efforts des bénévoles qui oeuvrent pour la vie de notre village.

Un dernier mot avant de vous abandonner à votre lecture, pour remercier ici nos annonceurs, fidèles anciens et nouveaux auxquels je souhaite la bienvenue; leur importante collaboration nous permet d'éditer Le Journal tel qu'il est, avec — je l'espère en toute modestie — plus de qualités que de défauts, d'un point de vue technique, sans grever le budget de la commune. N'hésitez pas à faire appel à eux.

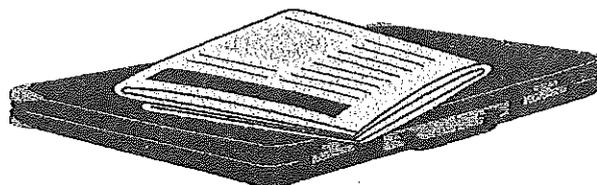
Pascale BERTIN

SOMMAIRE

Le mot du maire	page	2
Au Conseil Municipal	page	3
Aux urnes citoyens	page	9
Élections : vote par procuration	page	10
Etat civil	page	12
Dates à retenir	page	14
Tarifs municipaux	page	15
Qualité de vie-Nids de guêpes	page	16
Le budget communal en quelques chiffres	page	17
Implantation d'un nouveau bureau de Poste	page	19
Élections municipales	page	20
Accueil-Ados	page	21
Agglo : information déchets	page	22

Le dossier

Grandes marées-vacances scolaires	page	23
Fiche pratique : photos identité	page	24
La Page	page	25
Les anciens combattants	page	26
Comité des fêtes : foire à tout	page	27
S.L.S.	page	28
L'âge d'or : exposition	page	29
La bibliothèque	page	30
Initiatives jeunes	page	32
Association défenses des berges	page	33
Du côté de l'école	page	34
Du côté des papilles	page	41
Mots croisés	page	43
Infos utiles	page	44



Ont participé à la rédaction de ce numéro

Pascale BERTIN 02 35 32 45 49
Michel BOURDEAU
Jean-François CAPO CANELLAS
François CHARASSIER
Denis COMONT
Marc DARRY
Didier LEGRAND
Francine MONNIER
Denis PLAQUEVENT
Lionel ROBILLARD

ainsi que les membres des associations et les nombreux habitués de la mise en forme finale du *Journal*.

Les articles doivent être parvenus à la rédaction avant le 10 juin 2007. Ils sont publiés sous l'entière responsabilité des auteurs et n'engagent en rien Sahurs le Journal.

Le numéro international normalisé, l'ISSN, est en cours d'attribution par l'ISSN France de la Bibliothèque Nationale de France.

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

L'année 2007 a démarré avec la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 6 janvier à 10 h 45, avec l'inauguration du grand chantier de l'année 2006, les travaux d'aménagement de la rue de Bas, suivie à la salle Roger PASQUIS du bilan de 2006 et des perspectives de 2007, et enfin d'une sympathique cérémonie de remise de décorations par notre Député Laurent FABIUS et le Président du Conseil Général Didier MARIE.

La médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale a été décernée à :

- * Marie Rose LEGOIS, employée communale, pour 42 années au service du village.
- * Martine BAZIRE, pour 25 ans d'ancienneté au secrétariat de la Mairie de la commune.
- * Bernard LEGOIS et Didier SAILLY, pour 23 ans d'action au conseil municipal.

Enfin, pour clore cette réunion, Marie Thérèse LEPRINCE, figure bien connue dans le village, a reçu en présence de son époux Bernard et de ses enfants, la Grande Médaille d'Honneur de la Fédération des Comités des Fêtes de France pour 34 années de disponibilité et de dévouement au service des autres, comme trésorière du Comité des Fêtes de la commune.

Nous sommes maintenant fin mars et quittons l'hiver qui n'en a pas été un pour arriver au printemps que certains nous prévoient comme un retour d'hiver.

La collecte "hebdomadaire" des déchets verts a repris le lundi 12 mars et je vous demande, une fois encore, de ne sortir vos sacs que la veille au soir de la collecte et non pas plusieurs jours avant commé on le constate chez certains dans le village.

Vous avez reçu dernièrement et j'espère qu'il vous a plu, le petit livret n°4 de la découverte du patrimoine des boucles de la Seine, édité par l'Agglo de ROUEN, retraçant l'histoire du village illustrée de belles photos.

La construction du salon de coiffure a débuté comme prévu en janvier et celle du bâtiment de la Poste et du bureau de l'A.D.M.R., face à la mairie, est prévue pour mai, si toutes les démarches administratives se passent normalement.

Pour terminer, je vous confirme les dates des échéances électorales importantes pour l'avenir de notre pays :

- ⇒ Elections présidentielles les dimanches 22 avril et 6 mai.
- ⇒ Elections législatives les dimanches 10 et 17 juin.

Bien à vous

Votre Maire
Guy DA LAGE

AU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 16 janvier 2007

DATE DE LA CONVOCATION :	09/01/2007	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	09/01/2007	CONSEILLERS PRESENTS :	15

L’an deux mil sept, le seize janvier, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire**

Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BELLONET, SAILLY, LE COUSIN, LEGOIS, PASQUIS, BEAUVAIS, SIMON, PROUIN, HALLEY, Conseillers

Secrétaires de séance : Madame GUIGNERY, Monsieur CAPO CANELLAS

Ordre du jour

Délibération ‘régie d’avances’

Délibération ‘Dépenses d’investissement’

Délibération ‘maîtrise d’œuvre construction bâtiment de la poste’

Questions diverses

0. Approbation du procès verbal de la séance du 5 décembre 2006

Suite à la lecture du compte-rendu, Didier SAILLY remercie Monsieur Le Maire, pour le courrier adressé à Monsieur Le Préfet de la Seine-Maritime exposant le risque pour ses Administrés devant la non réquisition de la caserne des Pompiers de CANTELEU, suite à leur mouvement de grève.

A l’interrogation du *devenir* du nouveau bac, Monsieur Le Maire répond qu’il est en fonction au Val-de la Haye, en attendant les travaux pour réduire les nuisances sonores de ce nouveau bac.

Jean-François CAPO CANELLAS réitère sa demande pour qu’un courrier soit adressé aux différentes autorités afin de les alerter sur le risque d’effondrement des berges d’Hénouville et sa répercussion en amont sur SAHURS.

En l’absence d’autres observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.

1. Délibération ‘régie d’avances’

Suite au rapport de contrôle de régie effectué par la trésorerie de Grand-Couronne, en décembre dernier, Monsieur Le Maire demande que l’article 4 de la délibération de la régie d’avances de la Mairie, faisant référence à une périodicité de dépôt mensuelle, soit modifiée au profit d’un dépôt semestriel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, décide que la périodicité des dépôts de la régie d’avance de frais de la Mairie est semestrielle, à compter du 1^{er} janvier 2007.

2. Délibération 'Dépenses d'investissement'

Considérant la nécessité d'assurer le mandatement des dépenses engagées au cours des premiers mois de l'exercice en cours sans attendre le vote du budget du nouvel exercice, Monsieur Le Maire invite le Conseil à se prononcer sur le vote d'une mesure permettant d'engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart de celles inscrites au budget 2006.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, Monsieur Le Maire, à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses par chapitres inscrit au budget 2006.

3. Délibération 'maîtrise d'œuvre Construction bâtiment de la poste'

Dans la perspective des travaux de construction du bâtiment de la poste, Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu 3 propositions d'architectes pour la maîtrise d'œuvre; les pourcentages d'honoraires variant de 10 à 13,5 % pour des travaux estimés à environ 320 000,00 €. Après étude comparative, il invite le Conseil à se prononcer sur le choix du maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier la maîtrise d'œuvre au Cabinet d'architecture de Monsieur BONHAUME et autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents nécessaires ainsi qu'à rechercher les subventions possible pour la bonne marche de ce projet.

4. Questions diverses

Monsieur Le Maire remercie la Société PROUIN de son intervention pour le changement de la grille et de la barrière de l'école.

Il donne lecture :

- d'une carte de voeux adressée par le comité des fêtes à la municipalité,
- de lettres de remerciements pour le colis de Noël,
- d'un courrier de l'ANCG (Association Nationale des Coureurs de Grèves) sollicitant une subvention. Le Conseil émet un avis favorable et décide que cette demande sera traitée au moment du vote des subventions,
- d'un courrier de la Préfecture de Seine-Maritime annonçant un raid normand les 27 et 28 janvier prochain avec passage sur la Commune,
- d'un courrier du Président de l'association SLS sollicitant une réunion de concertation entre les différents intervenants de la salle polyvalente pour définir les responsabilités d'exploitation de cette salle.

Il informe le conseil que :

- le rendez-vous prévu ce jour avec la Société STIMN pour étudier les réparations sur l'algéco situé derrière la salle polyvalente est reporté au 17 janvier,
- une exposition-vente de peinture au profit du Resto du Coeur, à laquelle participe Monsieur GOBET, aura lieu à Saint Léger du Boug Denis,
- la facture ATESAT 2006 est d'un montant de 477.39 €,
- le plan des voies communales a été envoyé par la D.D.E.

Par ailleurs, il invite le Conseil à se prononcer sur une demande émanant du F.C.A.I.E. du Val de Reuil sollicitant une subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix pour, 1 abstention, décide de verser au C.F.A.I.E., une subvention de 50 € par adolescent de la commune fréquentant le centre.

Jean-François CAPO CANELLAS informe le Conseil que :

- la commission des finances s'est réunie le 8 janvier, pour une première analyse des résultats du compte administratif 2006 et qu'après la prochaine réunion du 29/1/2007, un bilan détaillé de l'année écoulée sera présenté au Conseil,
- qu'une commission a assisté à la présentation d'installation d'un site WEB par l'un des prestataires sélectionnés et, que le même jour, l'agglo a annoncé la mise à disposition d'une page WEB sur leur site pour toutes les communes de la C.A.R. Une analyse comparative s'impose avant toute décision.

Stéphane PROUIN signale que :

- des dalles de pierres devant les commerces sont fendues,
- le passage surélevé face au fleuriste présente un dénivelé anormal,
Monsieur Le Maire l'informe qu'une réunion est prévue en mars pour faire le point sur les derniers travaux d'aménagement.
- une importante tâche sur la chaussée Rue Maze due probablement à une fuite d'un camion de l'entreprise de prestations intervenue sur la Commune.

Bernard LEGOIS remercie Monsieur Le Maire pour la médaille qui lui a été remise lors de la cérémonie des vœux.

Pierre PASQUIS informe l'assemblée :

- qu'une réunion de l'ADMR aura lieu le 17 janvier à la Mairie de St Pierre de Manneville qui met une salle à disposition de l'association en attendant la construction de celle de Sahurs,
- qu'il représentera le CCAS lors d'une réunion prévue au Conseil Général le vendredi 19 janvier et ayant pour objet 'les personnes âgées dans le cadre de l'Agglo.

Jean SIMON signale qu'il a été interrogé par les enquêtrices de l'Agglo pour connaître le nombre de bacs à déchets à prévoir au cimetière. Il s'inquiète des dates d'intervention pour la pose du poteau de signalisation au bas du Chemin du gal et de la barrière Chemin de l'Ancien Moulin.

Jean-Paul BEAUVAIS interroge Monsieur Le Maire :

- sur la présentation des projets du Port Autonome de Rouen. M le Maire lui répond qu'il en est toujours à ce qu'il a dit il y a plusieurs mois, c'est-à-dire que la Préfecture a demandé au port de ne pas se limiter au seul dossier CEMEX, mais de présenter un projet global d'extension des activités du PAR y compris avec son aspect environnemental.
De plus, il signale avoir reçu une convocation pour une réunion à la Préfecture, le 23 janvier, avec tous les Maires riverains de la Seine, pour une présentation par le Port du projet du creusement du chenal pour permettre le passage de bateaux qui ont besoin d'un tirant d'eau supérieur à la possibilité actuelle.
- sur la possibilité d'effacement de réseaux, rue Saint Maur. Il lui est répondu que cette requête, compte-tenu de l'importance de son coût, devra être étudiée parmi tous les autres projets d'investissements lourds.

Jacky LE COUSIN informe l'assemblée que les statuts du Comité des Fêtes vont être modifiés pour permettre désormais l'accès des Horsains au comité.

Michel BOURDEAU rappelle que le banquet des anciens aura lieu, le 18 mars.

Yves BAZIRE s'interroge sur l'entretien d'une partie des bois communaux. Il se propose de définir un plan d'abattage et d'entretien d'une parcelle et d'encadrer les Salhuciens qui souhaiteraient venir y travailler et récupérer du bois. **Les personnes désirant y participer doivent se faire connaître en Mairie.**

Pascale BERTIN demande si parallèlement à la mise en place de bacs de ramassage des déchets, il sera toujours distribué des sacs poubelles. Elle annonce la reprise des réunions pour le journal, le 7 février prochain.

Didier LEGRAND informe :

- que la plantation d'arbres à la chambre de dépôts a été réalisée,
- que nous sommes dans l'attente de 2 devis pour l'informatique de la Mairie et l'école avec la mise en place de l'ADSL,
- qu'il attend le devis pour la pose d'un filet de protection dans la cour de récréation pour éviter les envois des ballons.

Pour clôturer la séance, Monsieur Le Maire renouvelle ses félicitations à Mesdames Martine BAZIRE et Marie-Rose LEGOIS, Messieurs Bernard LEGOIS et Didier SAILLY pour leurs décorations reçues lors de la cérémonie des vœux.

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 13 février 2007

Date de la convocation :	07/02/2006	Conseillers en exercice :	15
Date d'affichage :	07/02/2006	Conseillers présents :	11
		Conseillers absents/représentés :	3
		Conseillers absents :	1

L'an deux mil sept, le treize février, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s'est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire**
Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BELLONET, LEGOIS, PASQUIS, BEAUVAIS, SIMON, Conseillers
Etaient absents représentés : Messieurs LE COUSIN, SAILLY, PROUIN
Etaient Absent : Monsieur HALLEY
Secrétaires de séance : Madame GUIGNERY, Monsieur CAPO CANELLAS

Ordre du jour

Délibération 'répartition charges locatives de la poste'
Orientations budgétaires
Desserte gaz
Demandes de subventions
Questions diverses

0. Approbation du procès verbal de la séance du 16 janvier 2007

En l'absence d'observations le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération 'répartition charges locatives de la poste'

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le logement contigu au bureau de poste est, depuis août 2006, loué indépendamment du bureau et, que cette configuration nécessite que nous reprenions la gestion des charges collectives se rapportant à l'immeuble (gaz, eau, ..). Il propose que ces charges soient refacturées aux locataires, avec leur accord, selon une clé de répartition basée sur les m² utilisés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte que les charges relatives à l'immeuble soient refacturées en fonction des m² utilisés, soit :

- 61 m² pour le bureau de poste, (37,42 %)
- 102 m² pour le logement, (62.58%)

et autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

2. Orientations budgétaires

Jean-François CAPO CANELLAS, Adjoint aux finances, remet aux membres du Conseil, un document présentant les orientations budgétaires 2007 étudiées avec la commission des finances. Les principaux axes sont les suivants :

- une augmentation de 1% des revenus fiscaux mais en faisant porter l'augmentation sur la seule taxe du foncier bâti. Celle-ci devrait augmenter de 2 à 2.5 % (elle sera calculée précisément dès que les assiettes fiscales nous seront notifiées),

- affectation du résultat 2006 à hauteur de 45 000 € à la section d'investissement et le reliquat à la section de fonctionnement,
- des investissements essentiellement tournés vers :
 - la rénovation et la mise à niveau des nos installations (éclairage public, bornes incendie, travaux à la Mairie, terrain de tennis, matériel informatique..),
 - le projet « maison des jeunes »
 présentés selon 3 hypothèses budgétaires en faisant varier le recours à l'emprunt et/ou le dimensionnement de ces projets,
- Une subvention aux structures associatives dont le montant total sera identique à l'année dernière, soit 36 000 € et dont la répartition sera à déterminer,
- Une possibilité d'emprunt sur 10 ans de 80 000 € et un emprunt sur 20 à 30 mois pour le financement de la TVA.

Le Conseil Municipal, après étude des différentes hypothèses, choisit de réduire les travaux à la Mairie et le projet « Maisons des jeunes » (à hauteur de 250 000 € H.T.) et approuve les orientations budgétaires présentées qui déterminent, pour la commission budgétaire, la base de constitution du budget 2007.

3. Desserte Gaz

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier du Syndicat Départemental d'Energie concernant l'opportunité pour la commune de participer au prochain appel d'offres auprès des opérateurs agréés, pour la mise en place d'un service public de distribution du gaz propane ou naturel en réseau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer au prochain appel d'offre 2007-2008 organisé par le Syndicat départemental de Seine-Maritime pour la mise en place uniquement d'un service public de distribution du gaz en réseau naturel, et rejette toutes propositions pour la distribution du gaz en réseau propane.

4. Demandes de subventions

Monsieur Le Maire donne lecture de courriers sollicitant des subventions :

- Le Pré de la Bataille qui accueille deux habitants de la Commune,
- Le centre de formation horticole de Fauville-en-Caux 'PARTAGE' fréquenté par un adolescent de la Commune,
- L'école de musique de Bourgtheroulde fréquenté par un enfant nouvellement arrivé sur la commune,
- L'ADMR,
- L'Association SPORTS et LOISIRS à SAHURS qui annonce, par ailleurs, une journée porte ouverte, le samedi 12 mai,

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour subventionner à hauteur de 50 € par personne fréquentant Le Pré de la Bataille et le Centre de formation horticole de Fauville 'PARTAGE'. Ces 2 demandes ainsi que celles de L'ADMR et SLS seront traitées lors du vote global des subventions.

5. Questions diverses

Monsieur Le Maire donne le compte-rendu de la réunion du 23 janvier dernier qui s'est tenue à la Préfecture de Seine-Maritime pour l'approfondissement du chenal de la Seine. Le PAR doit intégrer dans un plan unique d'orientation, l'ensemble des différents projets actuellement en étude :

- approfondissement du chenal pour permettre la remontée des gros bateaux
- la restauration des berges de la Seine du 6^{ème} pont à Honfleur,
- le classement des sites après avoir dégagé les espaces nécessaires au développement économique.

Il donne lecture de différents courriers reçus :

- La CNA a fusionné avec la Société VTNI qui devient la nouvelle raison sociale,
- Monsieur Le Maire d'Hautot signale la dégradation du Chemin de randonnée 'Le Moulin du Temple'. Une réunion de concertation sera programmée avec les propriétaires et les exploitants afin qu'une solution soit apportée pour rendre ce chemin praticable aux promeneurs,
- Information d'une randonnée de cyclotourisme organisée sur la Commune, le samedi 10 mars,
- Remerciements de la Municipalité d'HOUEVILLE pour le geste de solidarité financière apportée après le dramatique accident survenu à deux Agents techniques,
- Monsieur DE VILLEQUIER attire l'attention sur l'état de vétusté du mur de séparation du cimetière et sa propriété,
- Malgré les arguments exposés par Monsieur Le Maire dans ses différents courriers pour l'implantation d'une officine à SAHURS, Monsieur Le Préfet l'informe qu'en application de la loi qui régie l'implantation des officines, il n'est pas possible de donner une suite favorable à sa demande.

Il informe le Conseil que :

- la grange et la maison Collard vont être démolies à compter du 14 février,
- que les petites communes de l'Agglo adhèrent à la mise à disposition de la page WEB par la C.A.R. Une réunion de présentation doit avoir lieu à Sahurs rapidement.

Didier LEGRAND fait part d'une réunion du PNR, le 23 février à 18 h.

Pascale BERTIN signale que l'entreprise mandatée par EDF pour élaguer les arbres à proximité de la ligne à haute tension n'a pas pris soin de ramasser les branchements et qu'ils obstruent les traversins.

Yves BAZIRE signale que le chemin du Tronc à la limite de Saint-Pierre est impraticable, et que les clapets de la chambre de dépôts ne sont pas réparés.

Pierre PASQUIS informe l'assemblée que :

- le projet 'Agglo Vélo' est désormais managé conjointement avec le Département et l'Agglo et qu'il dépassera les limites de Saint-Pierre-de-Manneville. Une réunion est programmée le 5 avril à 9 h,
- qu'il s'est rendu à une réunion organisée par le Département dans le cadre d'un schéma départemental en faveur des personnes âgées, sur le développement de petits habitats groupés pour retraités et expérimentation d'un concept de « domiciles regroupés avec services ».

Bernard LEGOIS demande s'il est prévu de matérialiser des emplacements sur le parking pour les handicapés.

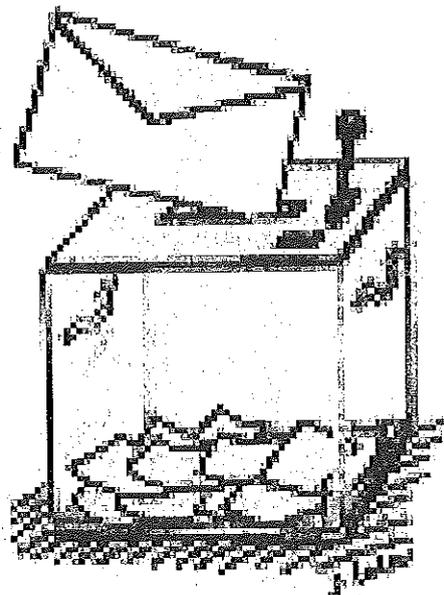
Jean-françois CAPO CANELLAS demande s'il est prévu de clôturer le chemin transversal de la chambre de dépôts avant l'ouverture au public.

Par ailleurs, il propose qu'une information soit publiée dans 'Sahurs Le Journal', pour que les personnes intéressées par la tenue du bureau de vote lors des prochaines élections, s'inscrivent en Mairie.

AUX URNES CITOYENS !

2007 va être une année riche en élections. A ce jour, 4 scrutins au moins d'annoncés :

- 22 avril : 1^{er} tour des élections présidentielles
- 6 mai : 2^{ème} tour des élections présidentielles
- 10 juin : 1^{er} tour des élections législatives
- 17 juin : 2^{ème} tour des élections législatives



Bien sûr le Maire, les Adjoints, les conseillers municipaux et les secrétaires de Mairie sont mobilisés pour ces différents scrutins mais ce n'est pas leur monopole, tout un chacun peut participer au contrôle de la régularité des opérations de vote.

2 fonctions différentes peuvent être remplies :

- **assesseur** pour participer sur un créneau horaire de 2h30 aux opérations de vote (8h/10h30 ou 10h30/13h ou 13h/15h30 ou 15h30/18h). Les assesseurs seront désignés en Conseil Municipal le 27 mars pour le 1^{er} tour des présidentielles, le 17 avril pour le 2^{ème} tour et le 22 mai pour les 2 tours des législatives).
- **scrutateur** pour participer, après la clôture du scrutin (normalement dans nos petites communes à 18h), aux opérations de dépouillement.

Si vous êtes intéressés à participer à la mise en œuvre de notre devoir de citoyen vous pouvez vous manifester en Mairie :

- **Jusqu'au 13 avril** pour être scrutateur du 1^{er} tour des élections présidentielles ou assesseur lors du 2^{ème} tour
 - **Avant le 27 avril** pour être scrutateur lors du deuxième tour des élections présidentielles
 - **Avant le 19 mai** pour occuper l'une des 2 fonctions lors d'un des 2 tours des élections législatives
-

ÉLECTIONS : VOTE PAR PROCURATION

Principe

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

L'électeur choisi (le mandataire) pour voter à sa place doit :

- être inscrit dans la même commune que la personne donnant procuration (le mandant), mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote,
- ne pas avoir reçu plus d'une procuration, sauf si la procuration a été établie à l'étranger (dans ce cas, le mandataire peut recevoir deux procurations, l'une établie en France et l'autre établie à l'étranger, ou deux procurations établies à l'étranger).

Conditions à remplir

Les motifs pour lesquels le vote par procuration est admis sont les suivants :

- des obligations professionnelles empêchant le mandant de se rendre dans son bureau de vote le jour du scrutin,
- l'état de santé, un handicap, ou l'assistance à une personne malade ou infirme,
- le suivi d'une formation empêchant le mandant de se rendre dans son bureau de vote le jour du scrutin,
- des vacances,
- l'inscription sur les listes électorales d'une autre commune que celle de la résidence.

Cas des détenus

Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine (n'entraînant pas une incapacité électorale) peuvent également voter par procuration.

Etablissement de la procuration

Lieux d'établissement : se présenter en personne :

- au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail,
- au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail.

Pour les personnes résidant à l'étranger, s'adresser à l'ambassade ou au consulat de France.

Coût

Gratuit.

Pièces à fournir

Un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...).

Lors de l'établissement de la procuration, un formulaire particulier doit être rempli où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement.

Depuis décembre 2003, il n'est plus demandé d'autres pièces justificatives.

Cas particulier

En cas d'état de santé ou d'infirmité sérieuse empêchant le déplacement, et sur demande (écrite), un officier de police judiciaire ou son délégué se déplace à domicile pour établir la procuration

Un certificat médical ou un justificatif de l'infirmité doit être joint à la demande de déplacement à domicile.

Délais

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie et de son traitement en mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

Durée de validité

En principe, la procuration est valide pour une seule élection, ou plusieurs élections si celles-ci se déroulent le même jour (premier ou second tour, ou les deux).

La procuration peut aussi être établie pour une durée maximale d'un an à compter de sa date d'établissement. Rien n'interdit au mandant de faire établir sa procuration pour une durée plus courte. Il doit alors indiquer sur le formulaire la date de fin de validité de sa procuration et attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote. La procuration peut par exemple être établie pour 3 mois, 6 mois ou pour toute autre durée dans la limite d'un an.

Pour les Français résidant hors de France, il est possible de donner procuration pour un scrutin ou pour une durée maximale de 3 ans.

Résiliation

Une procuration peut être résiliée à tout moment selon la même procédure que celle de son établissement :

- soit pour changer de mandataire,
- soit pour voter directement (en justifiant de son identité, sous réserve que son mandataire ne se soit pas déjà présenté).

Il est fortement recommandé d'informer le mandataire de ce changement, pour éviter toute complication.

Déroulement du vote

Il revient au mandant d'avertir son mandataire.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente au bureau de vote du mandant, muni de la procuration et d'une pièce justifiant de son identité, et vote au nom de celui-ci.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Maud ROUSSEL
Caroline CERTAIN

le 25 décembre 2006

le 11 février 2007

DÉCÈS

André MOIREZ
Daniel DALMARD
Jacques PÉCOT

le 23 janvier 2007

le 24 janvier 2007

le 15 février 2007

Allocution de Guy DA LAGE, maire de Sahurs, lors des obsèques de Jacques PÉCOT

"Un ami nous a quitté, plongeant une fois encore notre communauté et la famille PÉCOT dans la tristesse de voir partir un être cher.

Jacques est né à Sahurs au 43 chaussée du Roy, le 25 juillet 1927, dans une famille de 3 enfants : Thérèse, Jacques et Paulette.

Il fréquente l'école du village et participe tout naturellement aux travaux de l'exploitation familiale qui s'agrandit bientôt en prenant possession de la ferme DUHAZÉ, située à quelques mètres, au 31 chaussée du Roy.



Août 2005 : à la fête du battage, il revêt les habits du métier d'autrefois pour le Comité.

En 1947, il part à l'armée et embarque à Marseille sur le "Pasteur", destination Casablanca au Maroc; il passera un an à Marrakech et Mogador où il est affecté à la 2ème batterie du 6ème régiment d'Artillerie. Il s'y fera un bon copain, Abel GUILLOT, qui a le même âge et qui, maintenant, connaît bien Sahurs car depuis, ils se voyaient régulièrement. Je salue sa présence parmi nous avec sa famille; il vient de Vésoul en Haute-Saône, lui l'ami de 60 ans.

De retour au village, Jacques, élevé à l'école du travail, reprend son activité agricole à la ferme paternelle. C'est l'époque de la charrue tirée par un cheval et des sillons à tracer bien droit. C'est l'époque des pommiers, bien alignés dans les champs, c'est l'époque de la traite à la main.

En 1953, le gars Jacques regarde avec insistance une jeune fille du village, Mauricette SIMON, qu'il épousera l'année suivante le 25 septembre 1954 et qui lui donnera 3 filles : Annette, Claudine et Louissette. Cette même année 1954, le couple PÉCOT achète son premier tracteur et, plus tard, agrandit l'exploitation

qui passera à près de 40 hectares.

Après une vie de travail bien remplie, Jacques prendra sa retraite en 1992.

En dehors de sa profession, il a exercé différentes activités au service de la commune :

- *il a assuré, avec son tracteur et sa remorque, la collecte des ordures ménagères pendant 32 ans, jusqu'en 1995.*
- *dans un autre domaine, celui des Pompes Funèbres, il a servi pendant plus de 40 ans, d'abord en tant que "cocher" du char funèbre communal, tracté par un cheval qui s'appelait "Bijou", mais aussi par la suite en tant que porteur.*
- *il s'est également dévoué au service du Comité des fêtes du village depuis son plus jeune âge et pendant plus de 50 ans.*

Pour ses activités et ses compétences agricoles, Jacques a été honoré en 1990 par la remise de la croix de chevalier du Mérite Agricole.

Il a également reçu la Médaille d'Or des Comités Officiels des Fêtes de France pour sa longue participation à l'animation du village au sein du Comité des Fêtes.

*Mesdames, Messieurs, vous êtes nombreux ce matin dans l'église de Sahurs. C'est la preuve de votre amitié et de votre soutien à Mauricette et à sa nombreuse famille, au moment de dire au revoir à un homme de bonne volonté dont toute la vie a été faite de **travail, de service et d'accueil**, car la porte est toujours ouverte chez les PÉCOT. Ne dit-on pas que la cafetière est en service permanent ?*

Mauricette, Annette et Daniel, Claudine et Jérôme, Louissette et Bertrand, et vous tous, petits-enfants, arrières petits-enfants et votre nombreuse famille, réunis aujourd'hui autour de Jacques PÉCOT, au nom du Conseil Municipal, au nom du Comité des Fêtes, au nom de tous vos amis ici présents, et en mon nom personnel, je vous assure de notre profonde sympathie."

L'équipe du Journal s'associe de tout cœur à ce message.

RAPPEL

Aux nouveaux habitants et à d'autres qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous invitons passer à la mairie avec votre livret de famille afin de procéder à votre recensement dans notre commune et à votre inscription sur les listes électorales .

Nous vous rappelons que l'inscription des jeunes de 16 ans est obligatoire à la mairie dans le mois de l'anniversaire; c'est une démarche qui permet :

- ⇒ de vous inscrire aux examens et concours (brevet, bac, permis ...)
- ⇒ d'assister à la journée "citoyenne"
- ⇒ d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. Il est toutefois nécessaire de vérifier cet enregistrement auprès de la mairie.

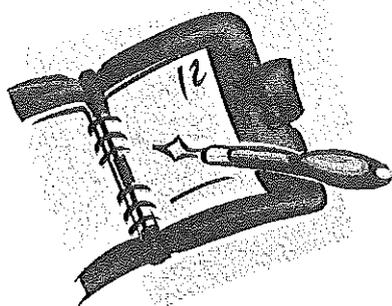
Nous vous demandons également de déclarer à la mairie les naissances qui se font hors mariage; en effet seules les autres nous sont systématiquement transmises.

La mairie est ouverte de 14 à 19 heures les lundi, mercredi et vendredi.

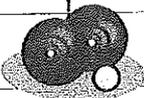
AVIS

A la demande des services municipaux, des postes, de la gendarmerie, des pompiers et des services sanitaires (ambulance, infirmières, médecins et SAMU) ainsi que des nombreux livreurs et prestataires de services, il est très important qu'en plus du numéro de votre domicile apparaissent vos nom et prénom sur le lieu de votre demeure; il est également nécessaire que votre boîte aux lettres soit suffisamment grande et surtout en bon état pour que votre courrier et autres avis ne soient pas détériorés.

DATES À RETENIR 2007



*Pour les communes de
HAUTOT SUR SEINE,
SAHURS, SAINT-PIERRE-
DE MANNEVILLE,
VAL DE LA HAYE*

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
AVRIL			
Dimanche 1er	Fête des plantes	Comité des fêtes	HAUTOT
Samedi 14	Concours de pétanque 	SLS	SAHURS
Dimanche 15	Loto	Comité des fêtes	VAL DE LA HAYE
Dimanche 22	Elections présidentielles 1er tour		
MAI			
Dimanche 6	Foire à tout	Comité des fêtes	SAHURS
Dimanche 6	Elections présidentielles 2ème tour		
Mardi 8	Cérémonies Armistice	Anciens combattants	Sahurs, St Pierre, Hautot
Samedi 12	Journée Sports	SLS	SAHURS
Samedi 12	Sortie VTT	Foyer rural	St PIERRE
Samedi 19	Pétanque	SLS	SAHURS
Vendredi 25	 Coinchée	Comité des fêtes	SAHURS
JUIN			
Samedi 2	Kermesse	Ecole	SAHURS
Dimanche 3	Foire à tout	Comité des fêtes	HAUTOT
Dimanche 10 et 17	Elections législatives		
Dimanche 24	Entrecôte	Comité des fêtes	HAUTOT
Samedi 30	Fête de la musique	Initiatives Jeunes Comité des fêtes	SAHURS

RETENEZ CES DATES ET ALLEZ-Y !!!

TARIFS MUNICIPAUX 2007

CANTINE	Repas enfant : 2,93 € Repas enfant avec réduction* de 25% : 2,19 € Repas enfant avec réduction* de 50% : 1,47 € Repas enfant avec réduction* de 75% : 0,73 € Repas adulte : 4,30 €
----------------	--

GARDERIE 1er chiffre : tarif normal, chiffre entre parenthèses : tarif réduit -25 %*	Matin ou soir → 18h : 2,50€ (1,88€) Soir → 18h30 : 3,40€ (2,55€) Mercredi la matinée : 4,90€ (3,68€) Mercredi AM → 18h : 4,90€ (3,68€) Mercredi → 18h30 : 5,80€ (4,36€) Mercredi journée → 18h : 7,95€ (5,96€) Mercredi journée → 18h30 : 9 € (6,75€)
--	---

CENTRE DE LOISIRS 1er chiffre : tarif normal, chiffre entre parenthèse : tarif réduit -25 %*	Journée salhuciens : 11,70€ (8,78€) Par jour semaine complète salhuciens : 10,65€ (8 €) Journée horsains : 13,90€ Par jour semaine complète horsains : 12,90€
--	--

*** les tarifs réduits sont applicables à toutes les familles dont le quotient familial est inférieur au seuil d'aide fixé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), soit 550 € par personne et par mois.**

RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE
POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE

CONCESSIONS CIMETIÈRE TOMBES ET COLUMBARIUM	Concessions tombes 30 ans : 140€ 50 ans : 265€ Concessions columbarium salhuciens 30 ans : 140€ 50 ans : 265€ Concessions columbarium horsains 30 ans : 480 €
--	---

PERMIS DE CHASSE	par an : 40 €
-------------------------	---------------

LOCATION SALLE POLYVALENTE	Petit foyer vin d'honneur : 85 € Petit foyer 1 journée : 165 € Petit foyer week-end : 195 € Salle + petit foyer vin d'honneur : 145 € Salle + petit foyer 1 journée : 295 € Salle + petit foyer week-end : 400 €
---------------------------------------	---

PUBLICITÉ <i>Sahurs Le Journal</i>	1/8 de page : 70 € 1/4 de page : 100 € 1/2 page : 170 €
---	---

DROIT DE PLACE SUR LE PARKING COMMUNAL	par jour : 25 €
---	-----------------

QUALITÉ DE VIE

L'été est bientôt là et, comme chaque année à cette époque, les tondeuses et autres engins à moteur vrombissent de nouveau.

Nous vous rappelons qu'un **arrêté municipal fixe les horaires** durant lesquels l'utilisation de ces appareils est autorisée.

JOURS	HORAIRES
Du lundi au vendredi	8h00 - 20h00
Samedi	8h - 12h et 14h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h00 - 12h00

Malheureusement, de nombreuses plaintes parviennent tous les ans en mairie pour faire constater leur non respect, particulièrement le week-end. Il faut avouer que le port d'un casque pour les oreilles ne favorise pas la convivialité des repas dans le jardin, ni le confort de la sieste à l'ombre... Autant une tolérance d'une dizaine de minutes peut être admise pour terminer un travail commencé dans les horaires autorisés, autant il est inadmissible d'entendre une tondeuse se mettre en marche à midi moins cinq ou à 16 h le dimanche. Ceci est valable aussi pour les divers engins de travaux bruyants.



Le respect des horaires participe à la qualité de notre environnement sonore qui est autant le votre que celui de vos voisins. Les impératifs de la vie à la campagne ne doivent pas faire oublier les règles les plus élémentaires de **CIVISME ET DE COURTOISIE**

NIDS DE GUÊPES, ABEILLES et autres...



Nous vous rappelons que la commune assure **gratuitement** la destruction des nids de guêpes sur simple demande en mairie (tél : 02 35 32 46 03).

Le personnel communal étant équipé en matériel spécialisé, il est totalement inutile de s'adresser aux pompiers, d'autant plus que ceux-ci seraient dans l'obligation de facturer leur intervention.

Par ailleurs, les nids d'abeilles ne devant pas être détruits, nous vous conseillons de vous adresser à un apiculteur (M. Jacky BELLLOT à Grugny tél 06 15 43 00 69) ou de vous renseigner auprès du Monde merveilleux des abeilles à Mesnil sous Jumièges qui vous indiquera la marche à suivre (tél 02 35 91 36 76)
L'association CIVAM (Centre d'Initiation et de Valorisation de l'Apiculture Moderne) a, entre autres, des adhérents à Hautot et à Sahurs. Si l'on téléphone à cette association, elle envoie dans les meilleurs délais l'apiculteur intéressé le plus proche. L'opération est entièrement gratuite. N° de téléphone : 02 35 37 80 37

LE BUDGET COMMUNAL EN QUELQUES CHIFFRES

C'est au Conseil Municipal du Mois de mars que traditionnellement le compte administratif de l'année précédente et le budget de l'année en cours sont présentés. C'est l'occasion de faire un point de situation sur les dépenses et les recettes communales et resituer notre commune par rapport à la moyenne des communes de sa strate (communes de 500 à 2000 habitants).

NOS RECETTES DE FONCTIONNEMENT (763 000 € en 2006)

- 42 % sont constituées par des dotations de l'Etat aux communes
- 40 % sont constituées par les impôts prélevés par la commune y compris l'attribution de compensation versée par l'Agglo depuis qu'elle perçoit pour nous la taxe professionnelle
- 12 % sont constituées par la vente de services (cantine, garderie, CLSH essentiellement)
- 2 % sont constituées par les revenus des locations des biens communaux
- 4 % autres

NOS DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (706 000 € en 2006)

- 58 % sont constituées par les charges salariales et d'indemnités (Personnel scolaire : entretien, cantine, garderie, pour la très grande majorité)
- 26 % sont constituées par l'achat de fournitures, énergies, alimentation (cantine), services...
- 7 % sont constituées par des subventions aux associations ou au CCAS
- 3 % sont constituées par nos participations à des syndicats intercommunaux (syndicat électrique, PNR, Crèche...)
- 2.5 % sont constituées par le remboursement des intérêts de nos emprunts
- 3.5 % autres

L'excédent de fonctionnement que l'on arrive à dégager tous les ans permet d'alimenter l'épargne qui constitue la part d'autofinancement pour les investissements réalisés (voirie, travaux, constructions, achat de mobilier, équipement informatique...).

57 000 € ont pu être dégagés en 2006.

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST FIXE POUR OBJECTIF DE MAINTENIR UNE AUGMENTATION ANNUELLE DE 1% DE CES TAUX D'IMPOSITION

Afin d'éviter tout à coup dans les taux d'imposition, il a été choisi de procéder annuellement à une augmentation de 1 % des recettes fiscales. Habituellement le taux de 1 % est appliqué sur les 3 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti). En 2007, tout en respectant l'augmentation globale de 1 %, seule la taxe foncière bâti va augmenter de 2.1 % (passant de 19.38 % à 19.79 % contre une moyenne départementale de 24.24 %), la taxe foncière non bâti est maintenue à 41.03 % (contre une moyenne départementale de 38.6 %) et la taxe d'habitation est maintenue à 12.48 % (contre une moyenne départementale de 15.39 %).

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST FIXE POUR OBJECTIF DE NE PAS AUGMENTER LA CHARGE D'EMPRUNT PAR HABITANT (autour de 60 € / an)

Ainsi les investissements sont possibles dès lors qu'il y a eu des économies de faites sur le budget de fonctionnement et qu'un prêt arrive à échéance permettant ainsi de contracter un nouvel emprunt avec un remboursement annuel du même ordre.

Deux « fenêtres » d'investissements existaient au cours de notre mandature :

- 2002 avec la fin de l'emprunt de la salle polyvalente (13 000 €/an)
- 2006 avec la fin de l'emprunt du groupe scolaire (21 000 €/an)

La possibilité d'investir en 2006 a donné lieu à un programme pluri annuel sur 3 ans (2006/2008). En 2006 cela s'est essentiellement traduit par les travaux Rue de bas et aux abords des commerces.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PROGRAMMES EN 2007/2008

- La construction d'un nouveau bureau de Poste (375 000 € HT) qui n'impactera pas le budget communal car cet investissement sera en grande partie couvert par la vente de l'ancien bâtiment, une subvention du Conseil général et un prêt dont les annuités seront compensées par l'augmentation des loyers du bureau de poste et du logement.
- La construction d'une maison des jeunes / garderie (303 000 € HT y compris l'achat du terrain)
- La réfection totale du terrain de tennis (23 000 € HT)

QUELQUES COMPARAISONS AVEC LA MOYENNE DES COMMUNES DE 500 à 2 000 HABITANTS

RATIO PAR HABITANT EN EUROS

	Produits de fonctionnement/habitant		Charges personnel/habitant
SAHURS	552	SAHURS	250
STRATE	666	STRATE	209
	Résultat fonctionnement/habitant		Charges financières/habitant
SAHURS	76	SAHURS	13
STRATE	140	STRATE	24
	Recettes impôts/habitant		Encours dette/habitant
SAHURS	183	SAHURS	259
STRATE	221	STRATE	541
	DGF/habitant		Annuité dette/habitant
SAHURS	150	SAHURS	54
STRATE	165	STRATE	91

Notre commune reçoit une dotation de l'Etat (DGF) par habitant inférieure de 9 % à la moyenne des dotations des communes similaires. Ces recettes fiscales par habitants sont également inférieures à la moyenne (-17%).

On notera malgré tout que le poids de la dette est très inférieur à la moyenne de la strate. C'est donc une gestion rigoureuse et saine qui permet à notre commune de se développer et d'accroître la qualité de vie de ses habitants en partenariat étroit avec le Conseil Général, l'Etat et l'Agglo pour l'octroi de subventions mais aussi la Caisse d'Allocations Familiales pour toutes les actions menées vers les jeunes (26 000 € par an environ versés par la CAF).

JFCC

REIMPLANTATION DE NOTRE BUREAU DE POSTE

Peu à peu notre centre bourg se redessine et se structure. Le réaménagement de la place en 2002 a permis de proposer une nouvelle dynamique et d'attirer différents partenaires privés qui contribuent à la vie du village :

- Le cabinet médical et infirmier
- Le fleuriste
- Une entreprise de graphisme
- Un salon de coiffure (en cours de construction entre la supérette et l'école)

Sans oublier les commerces existants qui ont vu leurs abords totalement rénovés.

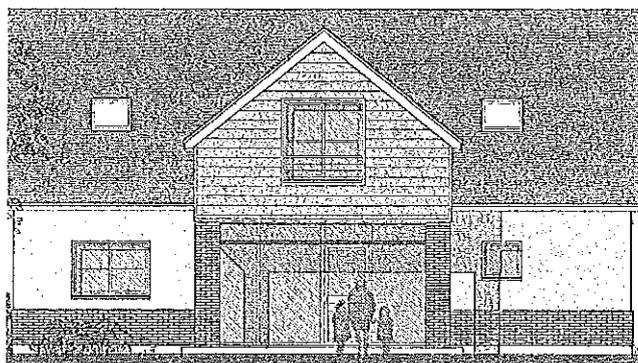
Ces nouveaux services sont le fruit d'une politique municipale volontariste. Dès 2002, des contacts ont été pris avec les services de la Poste afin d'étudier une réimplantation du bureau au cœur de ce centre bourg. Après 4 années de travail et de négociation, c'est un projet qui est maintenant acquis. Suite à la démolition de la grange face à la Mairie (qui malheureusement ne pouvait pas être réutilisée et restaurée puisqu'elle était dépourvue de fondations) les travaux de construction du nouveau bureau vont pouvoir démarrer courant juin après la procédure d'appels d'offre et le nouveau bureau devrait ouvrir au printemps 2008. Un bureau d'accueil de l'ADMR sera également compris dans le bâtiment pour les travaux administratifs et d'accueil pour l'aide au maintien des personnes âgées à leur domicile sur les communes de la boucle de Roumare.

La construction d'un bureau de poste totalement adapté aux normes de sécurité et d'accueil du public va nous permettre de pérenniser cette offre de proximité sur notre commune avec une bonne fréquentation de ce bureau par les habitants et un développement d'installation de PME sur notre territoire qui par leur activité contribuent à l'activité du bureau de Poste.

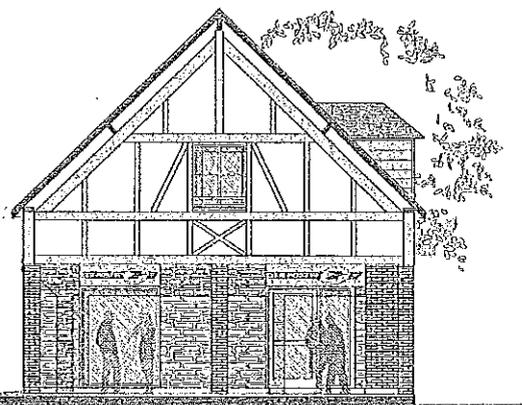
Que va devenir l'ancien bureau ? Pourquoi pas un nouveau commerce ou un nouveau service ?

La construction du nouveau bureau, financée par la commune, la poste étant notre locataire, sera une opération blanche en terme financier du fait de la revente du bâtiment de l'ancien bureau (et du logement attenant) et de l'augmentation du loyer négociée avec la Poste.

L'ancien bâtiment sera donc vendu à la fin du premier trimestre 2008 avec de préférence l'accueil d'une nouvelle activité : commerce, activité libérale ... ? sahuriens ou simples lecteurs de « Sahurs le Journal » à vos projets ! Sahurs a du potentiel ! En l'absence de projet particulier ce bâtiment sera vendu comme habitation.



Cabinet médical



nouveau bureau de Poste

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Comme vous le savez sans doute, en raison des importantes échéances électorales de cette année, les élections municipales ont été reportées d'un an.

Afin d'assurer une complète légitimité de l'équipe municipale en place, des instructions ministérielles ont été données pour la période transitoire du 1er avril 2007 au 25 mars 2008. Il a ainsi été instauré un système de maire "tournant" qui implique une répartition des responsabilités au prorata du nombre de semaines de la période, pondérée par le nombre de conseillers. Ce calcul s'applique aussi aux adjoints.

Ainsi, dans le cas particulier de SAHURS pour la période considérée, étant donné le nombre de 15 conseillers municipaux, chacun sera à son tour une fois maire, une fois 1er adjoint, une fois 2ème adjoint et une fois 3ème adjoint pendant 3 semaines et 3 jours. L'ordre alphabétique sera la base de cette répartition.

Outre l'assurance de la continuité et la légitimité de l'équipe en place, cette procédure appliquée à l'échelon nationale aura pour avantage de vous permettre de juger de l'action de chacun sur sa période.

Afin d'être mieux identifié par l'ensemble des concitoyens, le maire en place portera l'écharpe tricolore pendant la durée de son mandat partiel.

Vous trouverez ci-dessous un agenda récapitulatif des fonctions.

**Nous vous invitons à venir découvrir le programme de chacun
samedi 31 mars à 11 h 00 lors de la réunion exceptionnelle du Conseil Municipal.**

Période	Maire	1er adjoint	2ème adjoint	3ème adjoint
1er/18-04-2007	Y. BAZIRE	J.P. BEAUVAIS	J.P. BELLONET	P. BERTIN
19-04/13-05-2007	J.P. BEAUVAIS	J.P. BELLONET	P. BERTIN	M. BOURDEAU
14/31-05-2007	J.P. BELLONET	P. BERTIN	M. BOURDEAU	J.F. CAPO CANELLAS
1er/25-06-2007	P. BERTIN	M. BOURDEAU	J.F. CAPO CANELLAS	G. DA LAGE
26-06/20-07-2007	M. BOURDEAU	J.F. CAPO CANELLAS	G. DA LAGE	P. HALLEY
21-07/14-08-2007	J.F. CAPO CANELLAS	G. DA LAGE	P. HALLEY	J. LECOUSIN
15-08/08-09-2007	G. DA LAGE	P. HALLEY	J. LECOUSIN	B. LEGOIS
09-09/02-10-2007	P. HALLEY	J. LECOUSIN	B. LEGOIS	D. LEGRAND
03/27-10-2007	J. LECOUSIN	B. LEGOIS	D. LEGRAND	P. PASQUIS
28-10/21-11-2007	B. LEGOIS	D. LEGRAND	P. PASQUIS	S. PROUIN
22-11/16-12-2007	D. LEGRAND	P. PASQUIS	S. PROUIN	D. SAILLY
17-12-2007/10-01-2008	P. PASQUIS	S. PROUIN	D. SAILLY	J. SIMON
11-01-/04-02-2008	S. PROUIN	D. SAILLY	J. SIMON	Y. BAZIRE
05/29-02-2008	D. SAILLY	J. SIMON	Y. BAZIRE	J.P. BEAUVAIS
01/25-03-2008	J. SIMON	Y. BAZIRE	J.P. BEAUVAIS	J.P. BELLONET

ACCUEIL ADOS

En avril, tous à l'Accueil-Ados...!

Les portes de l'Accueil-Ados s'ouvriront aux jeunes âgés de 10 à 16 ans, du lundi 16 au vendredi 20 avril 2007.

Pour que ces vacances riment avec plaisirs, rencontres et découvertes, l'équipe d'animation proposera tout au long de la semaine de multiples activités sportives, culturelles, manuelles ainsi que des sorties !

L'Accueil-Ados habilité auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports fonctionne selon les modalités suivantes :

Lieu	Salle	Polyvalente
Horaires	Du lundi au vendredi	de 10 H à 18 H 00
*Tarifs 2006	SALHUCIENS	HORSAINS
Inscription semaine complète	10,65 € / jour	12,90 € / jour
Inscription à la journée	11,70 € / jour	13,90 € / jour

****Aide Financière***

Une déduction de 25 % pourra être accordée aux familles habitant la commune et dont le quotient familial est inférieur à 550 €/mois/personne. Renseignements et études des demandes auprès du secrétariat municipal (joindre feuille d'imposition).

Date à retenir

Afin de vous présenter plus en détails, le fonctionnement et le programme d'activités, nous vous invitons à une réunion d'informations qui se déroulera le Mardi 10 avril à 18h30 au sein de la salle polyvalente municipale.

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

Auprès de François (animateur jeunesse) au 06.15.99.96.71

ou directement

au secrétariat municipal

Le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 19h

En juillet : 4 semaines d'activités dont plusieurs mini-séjours

AGGLO : INFORMATIONS DÉCHETS

COLLECTE

La collecte des déchets verts est de nouveau hebdomadaire le **lundi** depuis le 12 mars.

Les ordures ménagères (sacs noirs) et les déchets recyclables (sacs bleus) sont toujours ramassés le **jeudi**.

Rappel : nous vous remercions de ne pas sortir les sacs trop à l'avance (surtout les sacs noirs) car ils sont souvent détériorés par les animaux et les déchets sont alors dispersés. En cas de départ en vacances, demandez à un voisin de sortir vos sacs.

A NOTER : JOURS FÉRIÉS et DISTRIBUTION DES SACS

- LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS DU LUNDI 9 AVRIL (PÂQUES) EST REPORTÉE AU LENDEMAIN
- LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DU JEUDI 17 MAI (ASCENSION) EST REPORTÉE AU SAMEDI 19 MAI (la collecte des déchets recyclables est supprimée)
- LA DISTRIBUTION DES SACS AURA LIEU À LA MAIRIE VENDREDI 20 AVRIL DE 8H30 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H00 ET SAMEDI 21 AVRIL DE 8H30 À 12H00

DÉCHETTERIES

Les déchetteries de l'Agglo sont ouvertes aux particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance EDF ...)

Déchetteries les plus proches :

Les déchetteries sont fermées tous les jours fériés (sauf celle de Rouen cf. dates)
Pour les autres déchetteries de l'Agglo, contactez le numéro vert 0 800 021 021

Déville lès Rouen*-Impasse Barbet- lundi*, mardi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
et jeudi 9h-11h45 - tél : 02 35 74 40 49

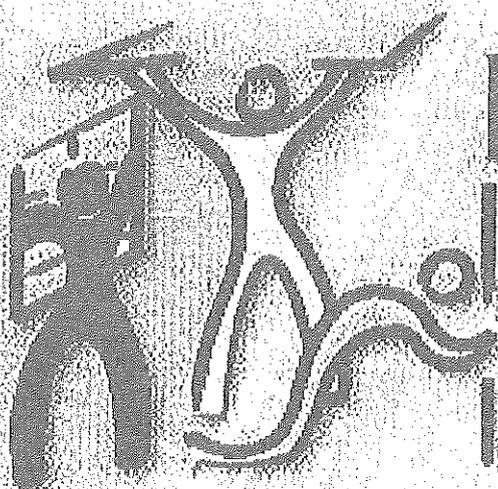
*profitez du lundi qui est un jour généralement assez "creux"

Grand-Couronne - Allée Côte Mutel- lundi, mardi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
et vendredi 9h-11h45

Maromme/St Jean du Cardonnay- Côte de la Valette- du lundi au samedi 8h - 18 h
et dimanche 9h - 18h

Rouen -Quai du Pré aux Loups- Ouverte 7j/7 de 8h à 19h (ouverture exceptionnelle mardi 8 mai et jeudi Ascension 17 mai)

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, une **collecte des encombrants** a lieu **sur rendez-vous** en contactant le **numéro vert 0 800 021 021**



ERIC MÉNARD
Artisan

Electricité
Pose de menuiseries
Doublages Cloisons
Isolation

EURO'ELEC Tél : 02 35 15 01 81
1, Allée des Genets - 76380 CANTELEU

DE NOMBREUX ANNONCEURS

NOUS FONT CONFIANCE ET FONT VIVRE

SAHURS LE JOURNAL

ILS MÉRITENT QUE NOUS LES SOUTENIONS

Fleurs en Seine

SAHURS



Fleurs
Toutes compositions
Cérémonies
Mariage - Deuil
Articles de décoration

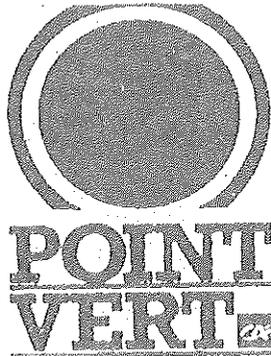
Ouvert jeudi, vendredi, samedi
et dimanche matin
Autres jours sur commande

13, rue de Bas - 76113 SAHURS
06 71 04 32 33 ou 02 35 23 56 33

*Vivre avec passion
le développement de sa région
c'est une question de bon sens.*

CA CRÉDIT AGRICOLE
NORMANDIE - SEINE

Le bon sens en action



ALIMENTATION GENERALE

COCCI MARKET

M & Mme Joël HEBERT
12 Rue de Bas 76113 SAHURS
Tél : 02 35 32 46 57



JENNIFER COIFFURE

DAME - HOMME - ENFANT
L'OREAL REVLON



ACCUEIL - SERVICE - QUALITE
Avec ou sans rendez-vous



8 Avenue du Pdt Allendé 76380 CANTELEU Tél. 02.35.36.59.55
127, rue des Martyrs 76150 MAROMME Tél. 02.35.74.19.08
Coiffure à domicile Tél 02.35.36.36.91

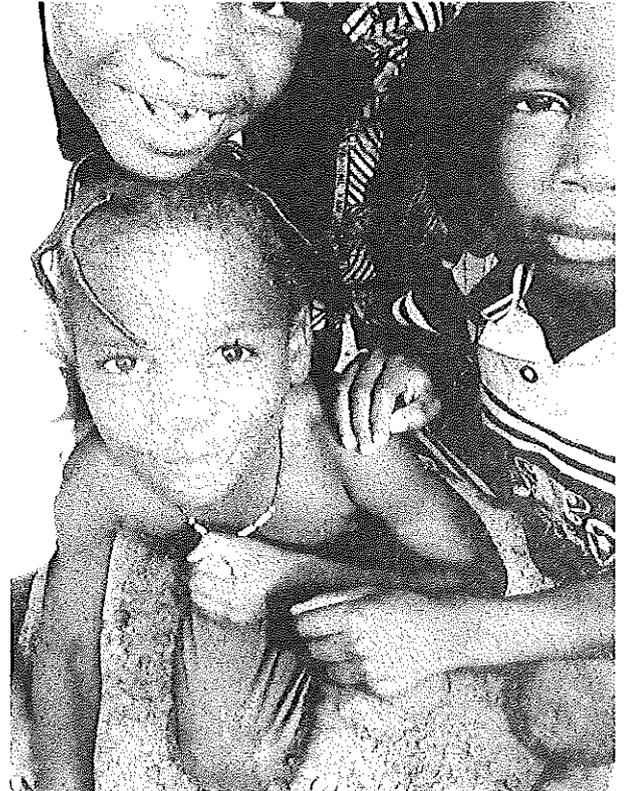
LE DOSSIER



ESCALE

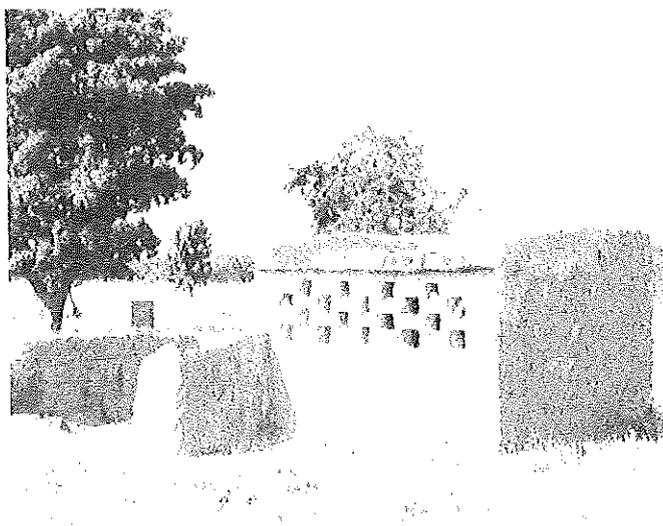
À

BOURA



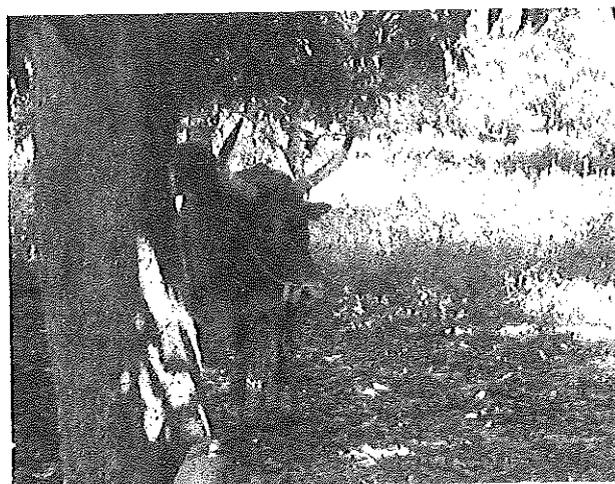
Comme certains d'entre vous le savent déjà, l'école de Sahurs est jumelée depuis de nombreuses années avec un petit village du Burkina Faso nommé Boura. Ce jumelage a un double intérêt : à Boura, pour les enfants qui tentent de correspondre malgré les difficultés, et pour le village lui même, qui se sent aidé et considéré grâce aux envois réguliers d'argent pour l'école, de graines pour les champs ou les petits bouts de terrain. Mais ce jumelage a aussi un réel intérêt pour les enfants de l'école de Sahurs, qui apprennent à connaître un autre mode de vie que le leur, qui participent à des actions de solidarité, qui tentent de comprendre ce que d'autres jeunes de leur âge peuvent vivre au même moment.

Nous avons eu la chance de participer à un voyage entre le 23 octobre et le 6 novembre 2006 au Burkina Faso, grâce au comité de jumelage de Canteleu qui fêtait ses 10 ans d'échange avec la ville de Kongoussi. Nous avons pu nous joindre à eux, passer quelques jours à Boura et rencontrer ces gens avec qui nous correspondions depuis si longtemps.



Le village en lui même est au milieu de champs à perte de vue et ne semble pas très grand. Les habitations sont assez éloignées les unes des autres,

ce qui donne l'impression qu'il n'y a pas beaucoup d'habitants. Le village se décompose en concessions qui correspondent généralement aux familles.



Les conditions de vie sont évidemment encore très précaires : pas d'eau courante ni d'électricité, et comme la nuit vient vite, les « lampes tempêtes », qui sont en fait des lampes à huile, sont un moyen très pratique d'y voir clair.

Pendant notre séjour nous avons eu l'occasion de vivre comme les habitants de Boura, même si nous étions privilégiées parce que venues les visiter...

Les toilettes sont un peu éloignées des habitations, et sont aussi le repère favori des chauves-souris qui s'y cachent pendant la journée et en sortent dès que la nuit tombe... Un seau d'eau, en guise de douche, nous a suffi pour nous laver, et notre case avait été munie de matelas, ce qui est un luxe !

La nourriture avait été adaptée à nos besoins d'européennes difficiles : de l'eau minérale nous était fournie et tout ce que nous mangions avait été cuit.

De nombreuses visites avaient été prévues dès notre arrivée, comme la rencontre avec le jeune chef du village (qui par ailleurs aurait bien voulu nous marier avec un homme du village...) ou encore avec le pasteur.

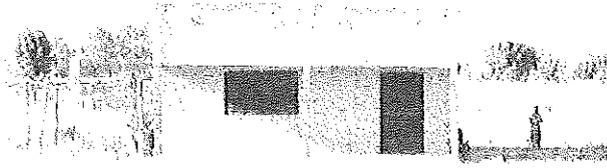


Pompe à eau de l'école



**Mustapha Sambaré,
Directeur de l'école de Boura**

Mustapha, le directeur de l'école nous avait organisé une rencontre avec les parents des élèves, qui avaient autant de questions que de projets pour leur village. Quelques uns nous ont semblés un peu disproportionnés mais d'autres très utiles et primordiaux, comme une demande de panneaux solaires qui permettraient à de nombreux parents de suivre des cours d'alphabétisation après une journée de travail.



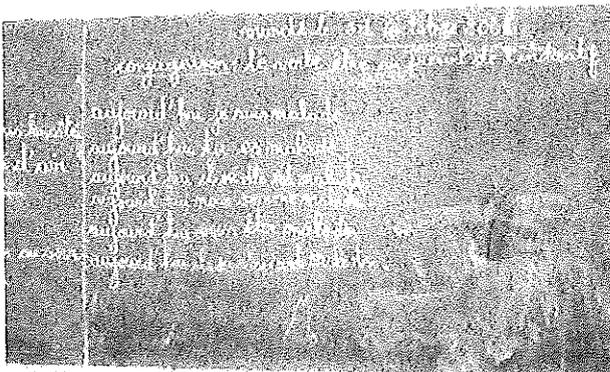
**Bâtiment de la classe de CM2,
école de Boura**

Il est important de savoir que certains parents ne laissent pas leurs enfants aller à l'école, faute de comprendre sa réelle utilité. D'autres ne leur permettent pas de continuer l'école et les envoient travailler car les probabilités de poursuite d'études au-delà du CM2 sont très faibles dans ces petits villages à cause de l'éloignement des établissements supérieurs et du coût des études trop élevé pour des agriculteurs.

Par ailleurs, ni le nombre de classes, ni le nombre de professeurs n'est un frein à l'éducation des enfants, puisque 6 classes sont ouvertes et 6 professeurs exercent à Boura. Le réel problème vient comme nous le disions des traditions qui pèsent surtout sur les jeunes filles, promises avant même de naître et donc soumises à la volonté de leur mari avant et bien sûr après leur mariage. Celui-ci peut donc décider de son parcours et ne pas l'envoyer à l'école.



Salle de classe, école de Boura

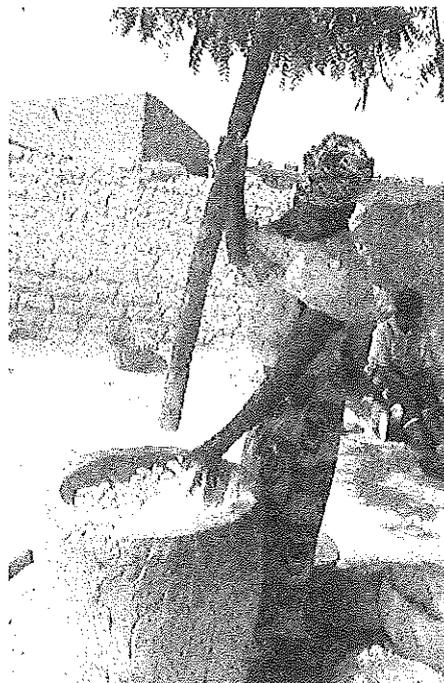


Cours de français

Le manque de moyens de l'école est aussi un facteur de difficultés.

La cantine scolaire ne fonctionne pas, et ne permet pas aux enfants de manger le midi. L'achat de matériel, même le plus rudimentaire, est parfois impossible, et est un obstacle au bon fonctionnement des classes.

Nous espérons dans un avenir proche, pouvoir consolider les liens entre Sahurs et Boura en mettant en place un réel comité de jumelage entre villages et plus seulement entre écoles. Ce projet n'est pas encore solide mais il favoriserait sûrement les échanges et contribuerait à un meilleur développement et à une meilleure répartition des besoins du village.



Femme pilant le maïs

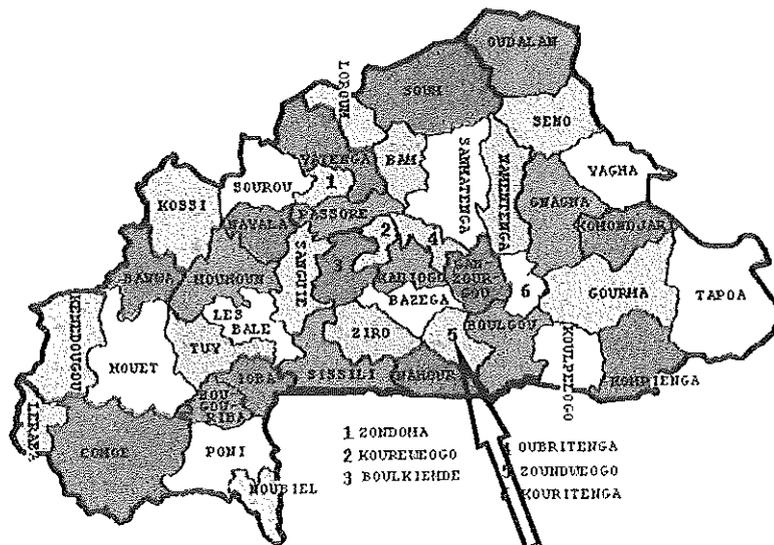
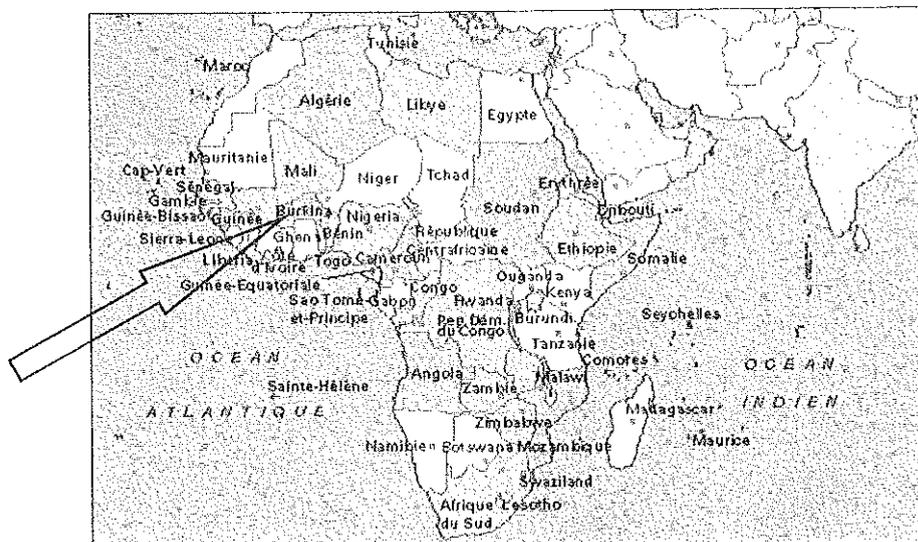
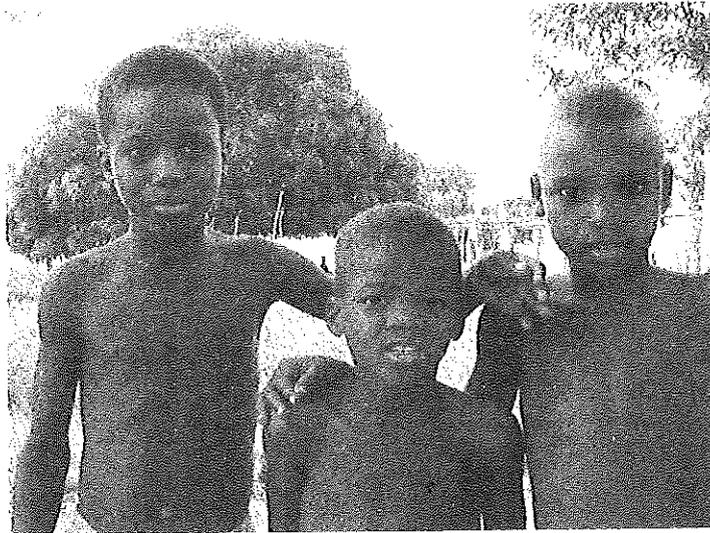
Notre visite à Boura s'est révélée une véritable expérience humaine. La générosité et la bonne humeur des gens nous a surprises au vu de la pauvreté de ce village. Nous n'avons jamais manqué de rien, et



toujours été bien accueillies. Nous avons beaucoup appris sur la patience, la tolérance, et l'optimisme... Le mot de notre séjour sera « yelkabé » qui signifie « pas de problème » en Moré, un des dialectes du Burkina Faso. C'est sûrement le mot que nous avons appris le

plus rapidement, et celui qui reflète le mieux la mentalité africaine que nous avons pu découvrir pendant notre séjour.

Charlène Lefebvre et Mariama Millou



Boura se situe à environ 100 km au sud-est de la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou.

TRAVAUX PUBLICS

(professionnels & particuliers)



Certification France ISO 9001- 2000.

Chemin du Gal - B.P. n° 5
76113 SAHURS

☎ 02 35 34 96 84
Fax 02 35 34 97 01

Multi-Réseaux@wanadoo.fr

RENAULT CANTELEU

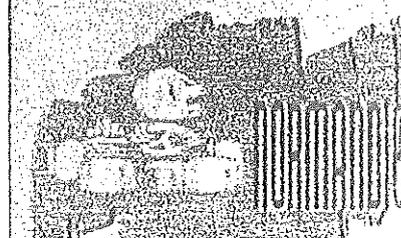
AGENCE DELIENS S.A.R.L.

Mécanique, carrosserie
dépannage, remorquage
Station Elf

avenue Buchholz 76380 CANTELEU

☎ 02 35 36 23 08

Circuit de karting couvert



Karting

VAL DE LA HAYE

Tél: 02.35.34.98.16

Horaire d'ouverture

Mardi et Jeudi : 17 h-22 h

Mercredi : 14 h-22 h

Vendredi et Samedi : 14 h-23 h

Dimanche : 14 h-19 h

Fermé le Lundi

Location pour particuliers et groupe

CORDONNERIE DU CENTRE VILLE



Toutes réparations -Couture-Produits
d'entretien spécial cuir-
Cartes de visite - Clés minute -
Tampons - Gravure & plaques autos-
Vente de coupes et trophées

ARTISAN CONSEIL ☎ : 02.35.36.60.37

6, Avenue Président Allende - 76380 CANTELEU

Magasin ouvert de: 8h15 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Fermé le Lundi

Lecompte

HORTICULTEUR

46, rue de Bas · 76113 Saint-Pierre-de-Manneville

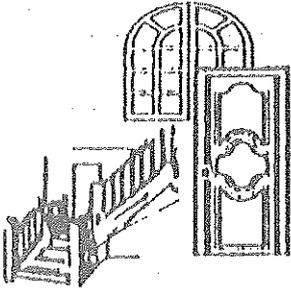
Tél. 02 35 32 07 28 · Fax 02 35 32 56 66

SIRET 311 900 732 00018 - CODE APE 011 D - CCP ROUEN 244-35 N

VACANDARE s.a.r.l.

MENUISERIE BOIS & PVC - CHARPENTE

POMPES FUNÉBRES PRIVÉES



**ESCALIER
AMÉNAGEMENTS DE COMBLES
DOUBLE VITRAGE
POMPES FUNÉBRES**

**INHUMATIONS - CRÉMATIONS
MARBRERIE - PLAQUES - FLEURS
CONTRATS OBSÈQUES**

76113 Saint-Pierre de Manneville

Tél. : 02 35 32 08 18

Fax : 02 35 34 23 67



68 Route du Havre

76000 ROUEN

Tél. : 02 35 15 94 84

CAFE DE ROUEN

NOUVEAU : LOTO!

**BAR TABAC
JOURNAUX
SALLE DE JEUX**

14, rue de Bas 76113 SAHURS

Tél : 02 35 32 46 13

TAXI du VAL-de-la HAYE

“ Lionel ”

☎ 02 35 32 10 56

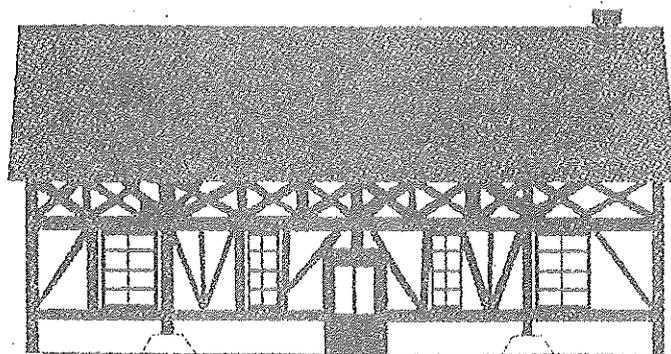
Conventionné Assurance Maladie

Transport Aéroport

MAÇONNERIE BOSCHERVILLAISE SARL

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TERRASSEMENT - CARRELAGE - ISOLATION

Mr Jacky DEHAYS



10, chemin des Thuyas

76840 St Martin de Boscherville



02.35.32.15.81

Fax : 02.35.34.31.95



Pour tous diagnostics
devis, dépannages
ou autres services
Composez le 02 35 34 07 99

ARTISAN PLOMBIER CHAUFFAGISTE

INSTALLATION - DÉPANNAGE
CLIMATISATION - ENTRETIEN

41 Rue des Frères Duret - 76380 VAL DE LA HAYE
Tél/Fax : 02 35 34 07 99 - 06 81 77 72 41 - E-mail: smlp33@yahoo.fr



GARAGE DU BAC

Pascal LEPREVOST
Agent Renault

Vend voitures neuves et occasion
Réparation toutes marques

7, route de Rouen 76530 LA BOUILLE
Tél 02 35 18 01 49 Fax 02 35 67 13 41



Degrémont Immobilier

Betty Degrémont

16, Rue de Crosne - 76000 ROUEN

Tél : 02 35 07 28 88

Fax : 02 35 07 28 80



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Jean-Pierre BELLONET

Agent Général

BP. 6 - 67 Grande Rue

27380 CHARLEVAL

Tél. 02 32 49 01 75 - Fax. 02 32 49 23 02

E.mail : jean-pierre.bellonet@mma.fr



Eurorepar

GARAGE LEFEBVRE Daniel

Vente et réparation toutes marques
Neuf et occasion

Dépôt de gaz

3, route de Sahurs
76113 ST PIERRE DE MANEVILLE

Tél: 02 35 32 07 23 / Fax: 02 35 32 25 49

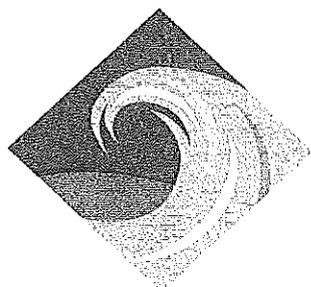
ETS COTTARD

FILOUL / GAZOLE

QUINCAMPOIX TEL : 02 35 34 72 87
VAL DE LA HAYE TEL: 02 35 32 41 76

GRANDES MARÉES 2007

L'Association Nationale des Coureurs de Grèves (A.N.C.G.) attire notre attention sur les forts coefficients de marées du prochain trimestre.



	Coefficients
18 avril	112
19 avril	110
17 mai	102
16 juin	89

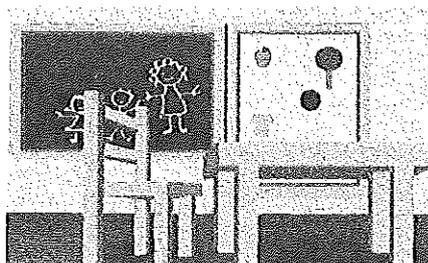
Pour les personnes demeurant dans des zones à risques, il est souhaitable d'éviter les absences prolongées de son domicile et d'être particulièrement vigilant au moment des plus forts coefficients, y compris dans les 3 jours avant et les 3 jours après ces dates.

VACANCES SCOLAIRES

vacances scolaires

Printemps du samedi 14 avril après la classe au mercredi 2 mai au matin

Fin d'année le mercredi 4 juillet 2007



FICHE PRATIQUE N° 3

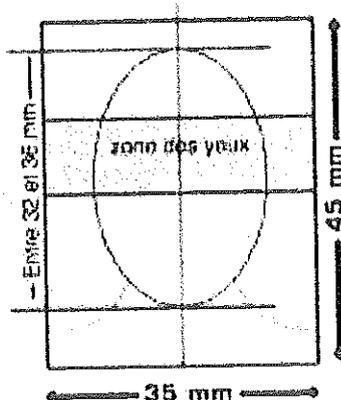
PASSEPORT : PHOTOS D'IDENTITÉ

Cette norme relative à l'apposition des photos d'identité sur les passeports s'applique également à tous les documents d'identité et de voyage français (carte d'identité, permis de conduire, titres de séjour pour étrangers...)

Le non respect des éléments qui suivent entraîne systématiquement le rejet du dossier.

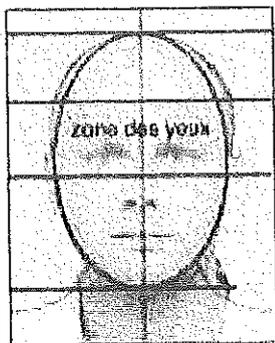
Nous vous conseillons de vous munir des indications ci-dessous pour vous rendre chez le photographe et insister pour vérifier qu'elles sont exactement respectées avant de quitter le magasin.

La prise de vue doit être récente et ressemblante au jour du dépôt de la demande et de retrait du titre. Les photographies doivent être réalisées par un professionnel ou dans une cabine photo, utilisant un système agréé par le ministère de l'Intérieur.



1 - FORMAT

La photo doit mesurer **35 mm** de large sur **45 mm** de haut. La taille du visage doit être de **32 à 36 mm** du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure).



CONFORME À LA NORME ISO/IEC 19794-5 : 2005

2 - QUALITÉ DE LA PHOTO

La photo doit être nette, **sans pliure, ni traces.**

3 - LUMINOSITÉ / CONTRASTE / COULEURS

La photo ne doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition; elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan; une **photo en couleur** est fortement recommandée.

4 - FOND

Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). **Le blanc est interdit.**

5 - LA TÊTE

La tête doit être nue. Les **couvre-chefs sont interdits.** (chapeau, casquette, bandana, foulard...)

6 - REGARD ET POSITION DE LA TÊTE

Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif. La tête doit être droite.

7 - REGARD ET EXPRESSION

Le sujet doit **fixer l'objectif.** Il doit adopter une **expression neutre** et avoir la **bouche fermée.**

8 - VISAGE ET YEUX

Le visage doit être dégagé. Les **yeux** doivent être parfaitement **visibles et ouverts.**

9 - LUNETTES ET MONTURES

Les **montures épaisses** sont **interdites.** La monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés ou colorés sont interdits. Il ne doit **pas** y avoir **de reflets sur les lunettes.**

SAHURS

LA
PAGE



Vous souhaitez vous exprimer ponctuellement dans **LE JOURNAL**.

LA PAGE est à vous.

Faites-nous parvenir vos articles au plus tard le dernier jour des mois de Mai, Août, Novembre ou Février à :

Mairie de Sahurs
SAHURS LE JOURNAL - LA PAGE
Place Maurice Alexandre
76113 SAHURS

Indiquez votre nom pour que l'article soit signé.

Souhaitant conserver le caractère informatif du Journal l'équipe de rédaction se réserve le choix et la période de publication des articles, ainsi que le droit de refuser tout sujet polémique.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Le samedi 27 janvier 2007, les membres de la section intercommunale de St Pierre de Manneville - Hautot sur Seine et Sahurs se sont réunis pour leur **Assemblée Générale** dans le petit foyer de la salle polyvalente Roger Pasquis à Sahurs, sous la présidence de M. Lucien THOREL président de l'association départementale des ACPG - CATM de la Seine-Maritime.

En ouvrant la séance, le président Guy DA LAGE fit observer une minute de silence à la mémoire de nos deux amis décédés en novembre 2006 : M. Emile BAZIRE et Mme Madeleine PASQUIS.

Puis il félicita l'ensemble des présents pour leur fidèle présence et excusa un bon nombre de camarades retenus, en majorité, pour des problèmes de santé.

Après le paiement des cotisations, Michel BOURDEAU, secrétaire, retraça les principales activités de la section en 2006 : vente de 480 calendriers, le 9 janvier galette des rois, le 21 janvier Assemblée Générale de la section, les 22 et 23 avril participation au Congrès Départemental à Bolbec, les 29 et 30 avril voyage pour 30 personnes à Verdun à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun en février 1916, les manifestations aux monuments aux Morts dans les trois communes les 8 mai, 11 novembre et 5 décembre avec remises de décorations, le banquet du 11 novembre pour 107 personnes, et la distribution de colis pour les adhérents de plus de 75 ans et à nos camarades malades ainsi que pour les veuves adhérentes de la section.

Puis, Jacques MOREL, trésorier, donna le compte rendu financier de l'année 2006 insistant une nouvelle fois sur la vente des calendriers, principale ressource de la section, ce qui nous permet de faire de l'action sociale dans les 3 communes, en donnant à Noël et en fin d'année scolaire des dons aux écoles, ainsi qu'une participation aux banquets des personnes âgées, toujours dans les 3 communes.

Ces deux rapports furent approuvés à l'unanimité par l'ensemble des présents.

Pour la réélection au Conseil d'Administration, le tiers sortant, MM Guy DA LAGE - Michel DELARUE - Jean SIMON et René BONAY a été réélu à l'unanimité

Le président DA LAGE nous expose ensuite le projet de voyage qui aura lieu cette année le samedi 28 avril. Six propositions ont été retenues, mais c'est en réunion de bureau que le choix sera fait.

La parole fut donnée à Lucien THOREL qui nous dit :

- beaucoup de camarades n'ont sans doute pas encore rejoint nos sections, il faut essayer de les convaincre.
- nous avons tous reçu la carte de combattant; l'ONAC en attribue de moins en moins; en 2006, il y en a eu 479 contre 1120 en 2005.
- nous devons faire le maximum pour la vente des bleuets en souvenir des différents conflits.
- la commission solidarité de l'ONAC a accordé une somme importante pour l'aide au harkis, aux veuves, aux pupilles de la nation et aux orphelins de guerre.
- le regroupement des différentes associations d'anciens combattants est nécessaire pour avoir plus de poids vis à vis des pouvoirs publics.
- la plafond majorable de la retraite mutualiste passe de l'indice 122,5 à 125 et la retraite du combattant de l'indice 35 à l'indice 37 de la pension militaire d'invalidité.
- il nous demande de venir nombreux au congrès départemental les 14 et 15 avril à PAVILLY

Après le jeu des questions-réponses, l'assemblée générale 2007 s'est terminée par le verre de l'amitié en présence de plusieurs épouses venues rejoindre leurs maris.

Le secrétaire
Michel Bourdeau

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de Sahurs organise sa traditionnelle

FOIRE À TOUT

le dimanche 6 mai 2007



*Réservez dès maintenant votre emplacement
auprès de :*

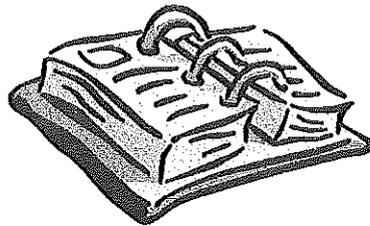
Marie Thérèse Leprince au 02 35 32 41 02,

Jacky Le Cousin au 02 35 32 45 22

ou Denise Bazire au 02 35 32 47 72

**Venez nombreux profiter
des bonnes affaires
et découvrir les exposants !**

Et n'oubliez pas !



jeudi 10 mai : sortie des anciens

vendredi 25 mai : coinchée

mercredi 27 juin : sortie des jeunes

samedi 30 juin : fête de la musique

**25, 26 et 27 août : fête du village (fête du bois), plus de détails et
le programme complet dans le prochain numéro !**

S.L.S. SPORTS ET LOISIRS À SAHURS

GYMNASTIQUE ET MUSCULATION

Après avoir parlé de judo, de tennis, il apparaît logique d'aborder la gymnastique d'autant plus que l'AG s'en est occupée.

Cette AG a été honorée par la présence de trois membres intéressés de l'association qui sont venus rejoindre les membres du CA, le maire de Sahurs et le président du Comité des Fêtes. Comme prévu, nous avons pris connaissance du rapport d'activités et du rapport financier de la saison 2005-2006. Il ne persiste plus que trois activités de formation dont les cotisations couvrent 90% des salaires et charges sociales, plus la pétanque. Le bilan financier fait apparaître un résultat positif de 5 475 €. Ceci permet de compenser les bilans négatifs des cinq années précédentes.

L'AG s'est ensuite intéressée à la saison 2006-2007 qui propose les mêmes activités et elle a adopté le budget présenté par le Président. Comme les salaires n'ont pas changé, les cotisations sont restées les mêmes et les membres du CA ont recherché des possibilités de trouver des moyens financiers supplémentaires pour investir. Parmi ceux-ci, le concours de carte qui s'est déroulé le 23 février et laissera quelques dizaines d'euros et surtout les subventions des mairies, mais également du Conseil Général, du CNDS (fonds récupéré sur la Française des Jeux et sur les retransmissions télévisées) et le Fonds Régional et Départemental d'Acquisition du Matériel Sportif qui subventionne les trois quarts du matériel retenu. Dans les trois derniers cas, **seuls sont aidés les clubs affiliés à une Fédération : dans notre cas, tennis et judo. Les membres de l'AG se sont inquiétés de la gymnastique : pas de licences, pas d'affiliation, pas de subventions.**

L'activité gymnastique est la plus ancienne (24 ans), la plus demandée, puisqu'elle représente la moitié des adhérents de SLS ; mais aussi la plus gourmande en termes de matériel. Le matériel est ancien, pratiquement d'origine, donc susceptible de s'user beaucoup par l'utilisation et surtout par le déménagement permanent. En 2004-2005, nous avons dû acheter du matériel baby gym parce que le nombre d'enfants de 3 à 5 ans a particulièrement augmenté. Cette année nous avons complété ce matériel et acheté du matériel musculation (actuellement 3 800 €) que nous prenons sur nos réserves. Comme nous l'avons mentionné dans « Le Journal » précédent, cette situation est difficile surtout vis à vis des adhérents des autres disciplines qui sont licenciés, sans compter les problèmes de responsabilité déjà cités.

Il en résulte que les membres de l'AG ont demandé unanimement au bureau de voir les modalités et le coût des licences de gymnastique volontaire pour les appliquer à la rentrée de 2007. On en reparlera dès qu'on aura les indications.

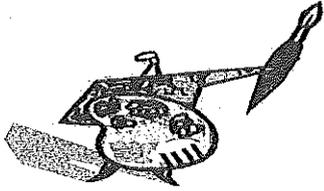
Enfin, et dans le même esprit d'augmenter le nombre de nos adhérents, UNE JOURNÉE SLS AVEC GYM LE MATIN ET TENNIS ET JUDO L'APRÈS MIDI SERA ORGANISÉE LE 12 MAI 2007 pour présenter les activités, rencontrer les formateurs, les parents et les futurs adhérents comme le judo l'avait fait en 2006. Un verre de l'amitié sera organisé après la journée par SLS et l'on pourrait terminer la soirée par saucisses frites comme l'an dernier. Nous souhaitons avant tout placer cette journée sous le signe de la convivialité. Les adhérents recevront des informations qui seront par ailleurs affichées.

Dernier message du judo : le voyage à EU en avril sera ouvert aux parents qui voudront accompagner leur judoka préféré dans le car pour les voir sur le tatami ou visiter EU. Ils seront informés en temps utile.

Le CA de SLS

L'ÂGE D'OR

Les ateliers "Arts Plastiques" s'exposent...!



Les ateliers d'Arts Plastiques de Sahurs organisent
une exposition :

Le Jeudi 17 Mai 07

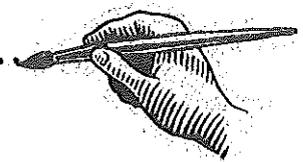
De 10 h à 18h à la Salle polyvalente

Accueil Libre et Gratuit

Cette journée sera l'occasion de découvrir les
nombreuses réalisations des participants à ces ateliers.
Plusieurs techniques et supports seront représentés
(Pastel, huile, acrylique...etc.)

RENSEIGNEMENTS : 06.26.67.75.15

A très bientôt...



LA BIBLIOTHÈQUE

A LA RENCONTRE D'UN AUTEUR

Hervé EVENO, habitant de SAHURS, nous avait régales, il y a quelques années, des "Histoires d'un bavacheux cauchois". Le Journal l'avait alors rencontré et s'en était fait l'écho. Après un autre ouvrage, "Dictons et expressions populaires de Normandie", il était devenu conteur cauchois le temps d'une soirée Téléthon.

Il nous revient avec un exercice fort différent, puisqu'il s'est attelé cette fois à l'écriture d'un roman bien contemporain "La clinique du docteur Zig". Sa modestie l'emplit de doutes sur la réussite de ce défi, mais nous ne doutons pas que vous serez nombreux à l'encourager à poursuivre dans cette voie.

Le petit texte qui suit est une rapide présentation du livre qui vous laissera certainement sur votre faim. C'est pourquoi,

nous vous invitons à venir rencontrer l'auteur

**Vendredi 13 avril
De 16H30 à 18H30
A la bibliothèque –
Place Maurice Alexandre**

Une bonne occasion aussi pour ceux qui ne la connaissent pas de découvrir la bibliothèque !

Suite à une situation mal maîtrisée, une jeune enseignante en grande détresse psychologique se retrouve immergée, à juste titre et pour un temps, dans un lieu de soins psychiatriques. C'est l'occasion pour Hervé EVENO de nous embarquer dans un livre écrit "à la hache" où la fiction bouscule une réalité déconcertante.

C'est également le prétexte à faire s'entrechoquer des univers qui se côtoient, quelquefois s'ignorent, voire se repoussent.

Pourtant les règles de vie y sont communes. La tendresse, le mensonge, la violence, l'amour, l'amitié y persistent avec l'effronterie ou la pudeur qui sied aux humains.

Cette histoire, ces histoires croisées de personnages attachants nous ramènent sans cesse à notre propre équilibre précaire de funambule de la vie qu'un petit rien peut déstabiliser. Définitivement quelquefois, plus souvent – et c'est heureux – momentanément.

Il s'agit alors de repartir différemment, essayant de réguler au mieux "la bête" qui sommeille au fond de nous, un peu à la manière des vieux du bocage sur leur vélo.

"Quand ça monte, je descends et quand ça descend, je monte." Une bonne façon, finalement, d'aller loin.

✂-----
Pour commander, envoyer vos nom, prénom, adresse et nombre d'exemplaires de "La clinique du docteur Zig" par Hervé EVENO (prix unitaire 14,80 € + 1,57 € frais de port, chèque bancaire ou postal à l'ordre des Editions du Panthéon) aux Editions du Panthéon, 27 cité industrielle, 75011 PARIS ou à Hervé EVENO, 12 résidence "Le petit château", rue de Seine 76113 SAHURS – tél. 02 35 32 63 78 (le soir)

LA BIBLIOTHEQUE A L'HEURE DE L'ENVIRONNEMENT

La récente réunion du GIEC, groupe d'experts inter-gouvernemental du climat, a conclu de manière très claire sur les questions de réchauffement climatique. Dans le meilleur des cas, le réchauffement sera de 1,5 °C d'ici à 2100 mais pourrait aussi frôler les 6°C. D'où un chiffre moyen de 3°C assez probable. A ce niveau, la mer pourrait monter de près de 50 cm (une estimation jugée optimiste), ce qui signifie la disparition de nombreux territoires dans le monde. Le film de l'ancien vice-président américain Al Gore est de ce point de vue là édifiant. L'homme étant responsable à 90 % de cet état de fait et chaque ménage en France émettant 15,5 tonnes de CO2 par an, on ne peut pas négliger ce sujet ou rester indifférent.

Pour ceux qui le souhaitent, **de nombreux documents** (livres et magazines spécialisés) sont **disponibles** à la bibliothèque de Sahurs pour s'informer en profondeur sur ce sujet.

Parmi eux, notons :



- **Marée montante** de Mark Lynas, une enquête sur le réchauffement climatique
- **Le changement climatique : aubaine ou désastre**, livre collectif et d'opinion de différentes personnalités du monde politique
- **Le syndrome du Titanic** de Nicolas Hulot
- **Les secrets du temps** de Jacques Kessler, axé sur les questions météorologiques
- Le tout récent « **2050 : sauve qui**

peut la terre » de Michel TARRIER, un éco-entomologiste spécialiste de la Méditerranée occidentale

- Et des **livres pratiques sur les énergies renouvelables** et alternatives qui sont une des voies de lutte contre les gaz à effet de serre.

Pour **élargir la vision sur l'environnement**, d'autres éléments documentaires sont disponibles.

- le récent livre de Marc Ambroise Rendu, pionnier de la rubrique environnement du Monde (« Des cancras à l'Elysée »)
- mais aussi des documents sur la consommation durable, les gestions quotidiens d'un éco-citoyen, des trucs et astuces pour une maison écolo etc...

Et toujours....

De **très nombreuses acquisitions** de romans de tout genre (policier, terroir, littéraires..) pour adultes et enfants, et de témoignages et documentaires ont aussi été faites récemment. Venez les découvrir....

Rappel des heures d'ouverture

Entrée sur la place du village, Place Maurice Alexandre

Le mardi de 17H30 à 19H00

Le vendredi de 16H30 à 19H00

INITIATIVES JEUNES

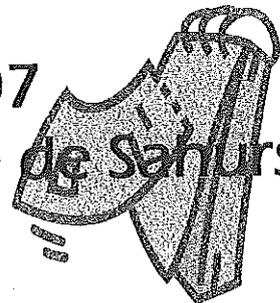
Le Festival "Globe Théâtre" fait son retour !

La Littoralité Francophone qui anime les ateliers Théâtre de l'association « Initiatives Jeunes », nous invite à découvrir la nouvelle édition de leur festival « Globe Théâtre » qui se déroulera du samedi 12 au dimanche 20 mai 2007.

Cette manifestation culturelle de grande qualité, à pour originalité de réunir des compagnies de théâtre amateur et professionnel de multiples nationalités. Cette année l'Ukraine, l'Italie, le Québec, la Roumanie, la Russie et bien sur la Hongrie seront à l'affiche !

Cette joyeuse roulotte de comédiens passera chez vous pour vous proposer un réel moment de détente et de découverte :

Le Mercredi 16 mai 07
A 20h30 à la salle polyvalente de Sahurs



Accueillir un festivalier

Nous vous proposons le temps de cette manifestation d'accueillir un comédien de la troupe Hongroise ! Cette compagnie regroupe des jeunes âgés de 14 à 17 ans.

Plusieurs familles de Sahurs ont eu l'occasion d'ouvrir leur porte lors des précédentes éditions et elles ne le regrettent pas ! Enfin, votre accueil se limite à la prise en charge du petit déjeuner et du repas le soir. Les comédiens ont leur propre véhicule et un planning d'activités tous les jours.

RENSEIGNEMENTS : FRANCOIS au 06.15.99.96.71

ASSOCIATION DES BERGES DE LA SEINE : PREMIER BILAN

COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION

Premier bilan pour l'association de défense des berges de la Seine de Sahurs, La Bouille et Moulineaux, à l'occasion de son assemblée générale le 2 février dernier.

Gilles GRAULT, président, a rappelé que l'association, forte de ses 210 adhérents, avait effectué en un an une étude juridique, de multiples démarches auprès des élus et obtenu une importante couverture médiatique. Elle est désormais reconnue comme acteur incontournable dans les projets d'extension du Port autonome de Rouen vers la Bouille.

Aux dernières nouvelles, cette action n'a pas été vaine puisqu'il semble que le Préfet ait conditionné la décision des autorités administratives sur le projet CEMEX (dépôt de granulats) à la présentation du projet global (et non plus par petites phases) et à l'étude globale de ses impacts environnementaux.

En effet, le projet de dépôt de granulats qui devait initialement voir le jour de manière isolée début 2007, est quelque peu retardé puisqu'il doit s'inscrire désormais dans un projet global du Port autonome pour l'aménagement des berges de Moulineaux. Par ailleurs, l'autorisation devra être donnée par le Ministre de l'environnement après consultation de la commission des sites puisque le site de la Vacherie est classé.

Cette vision à plus long terme doit permettre à tous les acteurs de mieux cerner les problèmes d'impacts environnementaux, puisque les nuisances sonores s'additionnent avec :

- le projet CEMEX « centre logistique et stockage de granulat » à 600 mètres de la Bouille et face au quartier St Maur à Sahurs,
- le projet d'extension du « terminal conteneurs » jusqu'au quartier de l'église de Sahurs,
- un projet de « centre logistique » entre les conteneurs et les granulats.

Nos villages sont à la terminaison des industries portuaires. Les collines environnantes et le resserrement des villages le long de la Seine font que les nuisances sonores et visuelles sont ressenties plus sévèrement qu'en amont de la Seine (Grand-Couronne, Petit-Couronne, Grand-Quevilly).

C'est grâce à la pression associative, avec l'aide de l'association de la boucle de Roumare, la mobilisation des médias, les courriers et rencontres avec les élus, et l'intervention d'un avocat que nous avons ce nouveau délai mais rien n'est acquis. Il convient maintenant de redoubler de vigilance et de travailler avec l'ensemble des acteurs pour objectiver toutes les nuisances cumulées auxquelles ces trois projets pourraient conduire. L'argument de la création d'emplois (et est-ce bien des créations nettes ?) n'est pas à lui seul suffisant.

En 2007, nous allons donc axer nos travaux autour d'une analyse globale des nuisances des projets du PAR en terme de nuisance sonore (bruit des conteneurs, des granulats et de leur environnement technique), de santé publique (les aménagements prévus sont à proximité de la zone de protection du point de captage d'eau potable alimentant Rouen), de protection de l'environnement naturel (site classé) et nous tenir prêts pour une action juridique si il y avait une décision administrative.

REJOIGNEZ NOUS ! La plupart des adhérents de l'année 2006 nous ont fait parvenir leur demande de ré adhésion pour 2007. Si vous vous sentez concerné, venez nous rejoindre en adhérant à l'association de défense des berges de Seine. De plus, si dans votre entourage, des personnes souhaitaient nous aider, ne serait ce que par une simple adhésion, nous en serions très heureux.

Siège social : 26 Rue de Seine 76113 SAHURS

TEL : 06 17 93 17 88

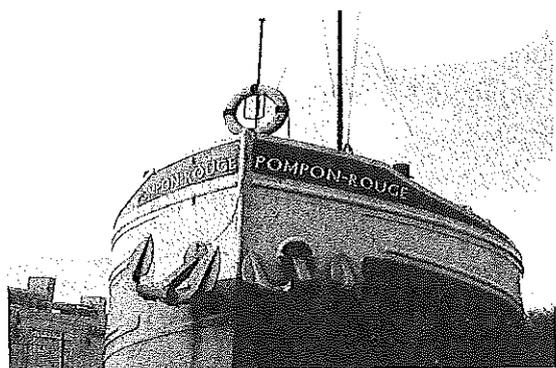
DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ...

Le Projet d'école vise à développer la démarche scientifique chez les enfants avec cette année une dominante dans le domaine de l'eau et de l'air. Ainsi deux classes de l'école; le Cours préparatoire de Mme Lalau-Duménil et le CE1 de Mme Sibille ont participé à une classe d'eau.

Pendant deux semaines, toutes les activités menées en classe et à l'extérieur ont porté sur l'eau: le cycle naturel de l'eau, sa préservation, des expériences en classe, des visites au musée des beaux arts, au musée fluvial et maritime, chez les pompiers, à la station d'épuration, des interviews. Les classes d'eau se poursuivront au 3ème trimestre avec d'autres expériences, des sorties locales (la Seine, le bac, la station de pompage).

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a apporté son concours financier à ces classes d'eau dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

Les pages qui vont suivre retracent les moments forts de cette quinzaine scientifique.



Jeudi 8 février, nous avons visité le musée maritime de Rouen.

Il est au bord de la Seine, tout près du nouveau pont.

Dans le musée, nous avons vu des maquettes de bateaux, des photos et un squelette de baleineau.

Nous avons aussi visité une vraie péniche qui s'appelle

" Pompon rouge ". Nous sommes d'abord entrés dans la cale par une fausse porte.

Dans la cale, on mettait les marchandises: du charbon, du sucre, du blé ou de l'orge.

Les péniches naviguent uniquement sur les fleuves. Elles ne peuvent pas aller en mer.

La péniche est en acier. Il y a des traits rouges et blancs sur la coque. Ils indiquent le niveau de l'eau à ne pas dépasser sinon elle coule.

Le volant de la péniche s'appelle un macaron. Il sert à diriger le bateau.

Quand on va à droite, on dit tribord. Quand on va à gauche, on dit bâbord.

Pour arrêter la péniche, il faut jeter l'ancre. Nous sommes montés dans la cabine de pilotage et nous avons vu où le marinier et sa femme vivaient.

C'était tout petit. La cuisine était dehors. Il n'y avait pas de toilettes, ni de salle de bain. Les enfants ne venaient que pendant les vacances et ils dormaient tous dans le même lit.

La péniche, c'est comme une petite maison qui se déplace sur l'eau.



Mardi 6 février 2007, nous avons visité la caserne des pompiers de Cantelou. Nous avons préparé plein de questions à poser aux pompiers:
 Est-ce qu'il faut être très sportif ? (Vincent)
 Combien y a t il de camions ? (Estelle)
 Pourquoi portez-vous un casque ? (Enzo)
 De quelle hauteur est la grande échelle ? (Jona)
 Pourquoi y a t il une sirène ? (Abel)
 D'où vient l'eau des tuyaux ? (Limon)
 Comment est l'intérieur des camions ? (Charlène)
 Combien y a t il de pompiers dans la caserne ? (Celine)
 Est-ce qu'au mois de janvier vous avez éteint des incendie ? (Arthur) et plein d'autres encore...
 De retour à l'école nous leur avons écrit une petite lettre de remerciement...



Chers pompiers

Bonjour, merci de nous avoir fait visiter votre caserne.

Nous avons beaucoup aimé voir la grande échelle, le camion qui s'occupe des animaux blessés et l'ambulance. C'était super quand on est montés dans le camion et quand le monsieur a mis ses habits pour le feu. Le camion pour éteindre les incendies de forêt était très haut.

Les roues étaient plus hautes que nous. C'était rigolo de mettre le casque à la fin.

Au revoir et gros bisous.

Les C.P de Sahurs

Pendant ces quinze jours, nous avons fait beaucoup d'expériences en classe.

Ça flotte, ça coule. Nous avons cherché à savoir si les objets que l'on mettait dans l'aquarium flottaient ou coulaient. Puis nous avons essayé de faire flotter une boule de pâte à modeler.



Nous avons dû changer sa forme. Ce n'était pas facile, tous les groupes n'ont pas réussi.

Les contenances: Nous avons cherché combien de verres contient une bouteille. Il faut bien remplir le verre à ras bord. Quand on verse dans la bouteille, il ne faut pas en mettre à côté, nous avons pris un entonnoir... > une bouteille contient 8 verres.

Les élèves de CE1 vous commentent leur visite à la station EMERAUDE, station d'épuration de l'Agglomération rouennaise .

Voilà ce qu'ils en disent, ce dont ils se souviennent...

On est rentrés, on a monté les escaliers et le monsieur était là . Florentine

D'abord le monsieur nous a montré une carte. Il nous a dit à quoi servent les ris sans fin.

Quand l'eau est lavée, elle retourne à la Seine puis elle retourne à la mer. Émeline

On a vu à quoi ça sert une station d'épuration : ça sert à reprendre l'eau qui est sale.

J'ai vu une machine où on voit tout le " caca " arriver et j'ai vu un grand four. Nicolas

Nous sommes allés à la station d'épuration. C'étaient des messieurs et des dames qui lavaient l'eau. Honorine

L'eau qui est sale va dans la station d'épuration.

Ça sert à récupérer l'eau sale. " Les cochonneries " sont mises dans un four. L'eau va dans la Seine. Promain

C'est la station d'épuration Émeraude. Une station ça sert à ne pas polluer. Éléna

J'ai regardé la maquette et après le monsieur nous a expliqué la maquette. Conry

La station Émeraude sert à nettoyer l'eau de Rouen et de Petit - Quevilly. Sur la maquette, il y a plein de machines sur l'eau. Alexis

On a vu une maquette et après un monsieur nous a montré des bouteilles. Dedans il y avait de l'eau sale et dans une autre bouteille, il y avait de l'eau presque propre. Après on est allés voir l'eau sale. La station ça sert à enlever l'eau sale pour la mettre en eau propre. Jimmy

Il y avait une maquette. Un monsieur nous a expliqué des choses. Il y a des machines qui

tournent et cela fait comme les

paniers à salade. Il y a des

bactéries qui mangent la

pollution et il nous a montré

des pots avec de l'eau très sale et

un petit peu sale, et tout ça c'est

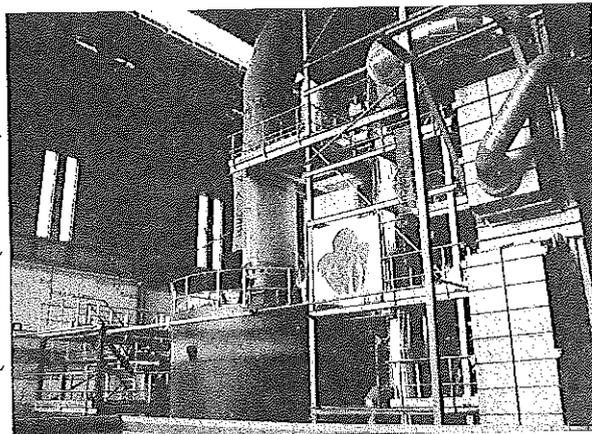
à la station d'épuration.

Emmanuelle

On est allés à la station

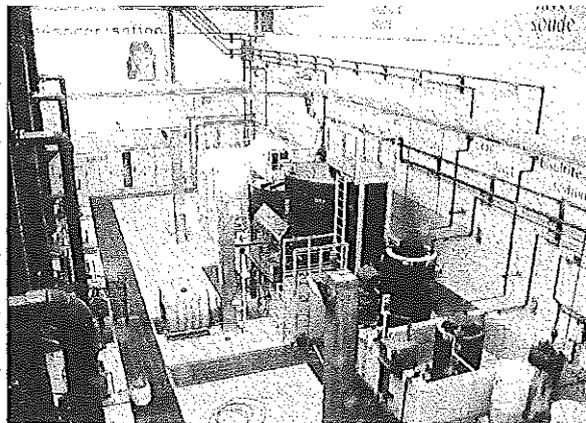
d'épuration. Une station

d'épuration sert à nettoyer l'eau.



Un monsieur nous a montré une maquette. On est allés aussi voir un tapis roulant qui emportait les déchets. Charles

On a vu des caméras. L'il y a un incendie, ils peuvent le voir sur les télévisions. Le monsieur nous a expliqué comment ça marche. On était dans une grande salle et c'était très, très bien. Louise D



On est allés dans un couloir et le monsieur m'a dit que ça sert à voir s'il y a des hommes ou des animaux qui rentrent. Pauline U

Il y a des bactéries qui mangent les saletés qui sont dans l'eau. Dorian

Une station d'épuration sert à nettoyer l'eau. Il y a des bactéries dans l'eau qui mange les pollutions. Victor

Le monsieur nous a expliqué plein de choses. J'ai vu les grands bassins et le monsieur nous a dit qu'il y avait des bactéries et quand elles étaient mortes et qu'elles tombaient au fond, on les mettait dans d'autres bassins. Léa

L'eau est nettoyée dans une station d'épuration. Le monsieur nous a expliqué que dans le bassin, il y avait des bactéries. Valentin

J'ai visité une station d'épuration des eaux sales. Le monsieur nous a dit qu'il y avait des bactéries qui mangeaient les saletés qui viennent de l'eau que nous rejetons. Jacques

Le monsieur nous a expliqué que des petites bêtes mangent du caca. On a vu la maquette. Délésya

On était au-dessus du bassin. Il y avait de la boue. Les mouttes étaient au-dessus de la boue. Comme il y avait du vent la boue était sur un bord. La boue c'était des bactéries mortes. Les bactéries mangent les saletés qui sont dans les bassins. Élisa

Le four était dans une salle, il faisait beaucoup de bruit. Les vis sans fin servent à faire monter l'eau. Louise L Une station d'épuration sert à nettoyer l'eau sale des égouts. Les gens



l'analysent puis la remettent dans la Seine. J'ai bien aimé le four, cela faisait beaucoup de bruit. Joseph

Une station d'épuration ça sert à nettoyer l'eau. J'ai vu la maquette, la centrifugeuse, le four, la machine pour enlever les odeurs. Avec les caméras, on peut voir tout sur l'eau. J'ai vu aussi une vis sans fin et après j'ai vu le bassin de rétention. Nathan

Sécurité routière.

Depuis plusieurs années, l'école réalise différentes actions dans le domaine de la sécurité routière des piétons et des cyclistes. L'an passé, l'équipe pédagogique a mené un projet dans le cadre du Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière. Celui-ci a été retenu par notre administration et la Préfecture et l'école a reçu une dotation de 600 €. Ce projet s'inscrit dans une série d'actions reconduites chaque année et qui s'adressent aux élèves des trois cycles.

Au Cycle 1: c'est l'utilisation régulière pendant les récréations des cycles et tricycles,

au Cycle 2: c'est un travail en géographie autour du village et des séances de marche à travers les routes et chemins de la commune sur les horaires d'éducation physique,

au Cycle 3: c'est l'utilisation de la bicyclette comme moyen de locomotion avec comme finalité les randonnées à travers la Boucle.

La dotation de 600 € a permis d'équiper l'école et les enfants de 12 casques, d'une mallette contenant 30 gilets réfléchissants pour la marche et les randonnées à vélo et d'une série de panneaux de signalisation pour l'apprentissage du code de la route.



La municipalité va installer dans les jours prochains des râteliers à l'entrée de l'école qui permettront de ranger une vingtaine de vélos.

L'équipe pédagogique avec l'aide de parents d'élèves a réfléchi au tracé d'un parcours cyclistes et piétons dans la cour de l'école. Celui-ci sera présenté en Conseil d'École et nous en espérons la réalisation prochaine.

Cette année encore, les élèves de CM2 participeront le jeudi 5 avril à une journée de formation sur la sécurité routière, organisée par l'AGGLO de Rouen sur la piste du parking du Mont Riboudet.

Cycle Marche des CE1/CE2 à la Bouille: Voir son village d'en haut !

Voyage en Angleterre.

Les CE2-CM1-CM2 de l'école F. Innocent, partiront en Angleterre du 14 au 16 mai prochain grâce à un financement des familles, de la Coopérative scolaire et de la Municipalité.

Les CM2 vous exposent en quelques mots le projet:

Nous partirons de Sahurs à 6 heures du matin en car.

Nous prendrons le tunnel sous la Manche.

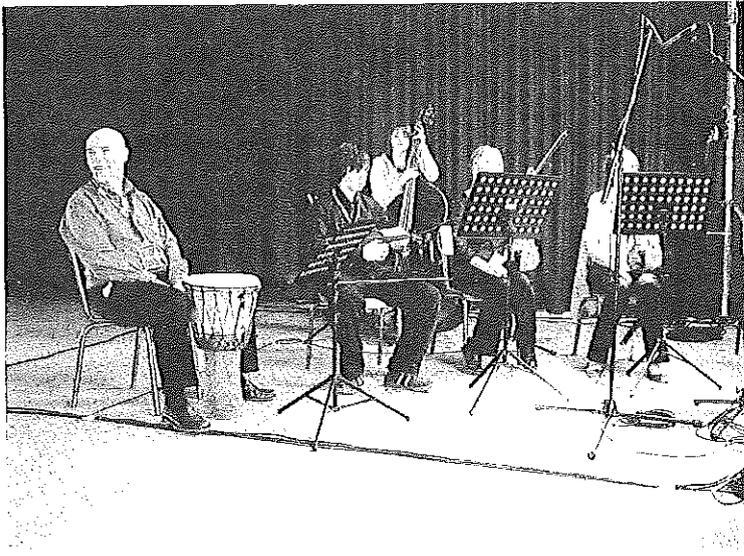
À notre arrivée, nous passerons la première journée à Canterbury pour y visiter la ville et la cathédrale. Ensuite, nous irons dormir à l'auberge de jeunesse. Le lendemain matin, nous mangerons un petit déjeuner anglais. Puis, nous irons à Hastings sur les traces de Guillaume le Conquérant.

Le troisième jour nous ferons un grand tour de Londres en car. Nous irons voir la relève de la garde à Buckingham Palace, c'est là où habite la Reine. Au retour, nous nous arrêterons à la cité de l'Europe pour manger dans un restaurant avant de retourner à Sahurs. Nous serons de retour vers minuit. Nous rentrerons sûrement fatigués mais très heureux de revoir notre famille.



Transeuropéennes.

Cette année encore les élèves de l'école ont pu profiter des spectacles gratuits proposés par l'AGGLO de Rouen à l'occasion de la huitième édition des Transeuropéennes. Cette huitième édition était placée sous le signe de la francophonie.



Jeudi 22 mars après-midi, tous les élèves du primaire ont assisté à un concert de musiques traditionnelles anglaises, galloises et irlandaises.

Les neuf musiciens britanniques accompagnés de techniciens et d'animateurs de l'Agglo ont proposé aux enfants un concert pédagogique où les morceaux musicaux alternaient avec l'histoire de ces musiques populaires et la présentation des instruments.

Les enfants de l'école auxquels s'étaient joints ceux de La Bouille ont beaucoup aimé ces musiques et ces rythmes joyeux si l'on en croit l'ardeur qu'ils ont mis à frapper dans leur mains.

Le second spectacle avait lieu lundi 26 mars à Hautot sur Seine dans le cadre prestigieux du château.

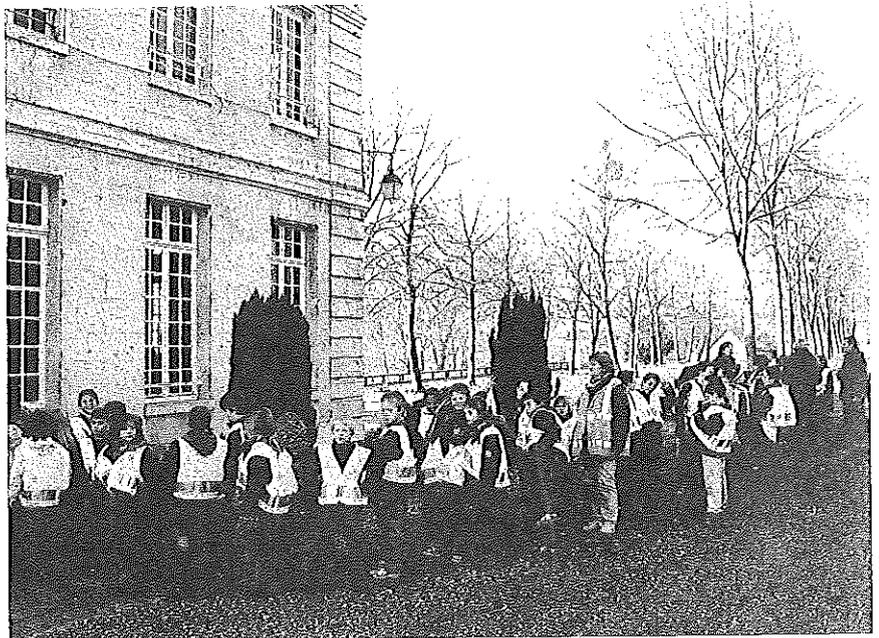


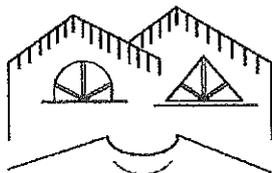
Cette fois, seuls les élèves des trois grandes classes assistèrent à une représentation de l'ensemble "Résonances" venu de Monaco.

Cinq jeunes musiciens de l'académie de musique Fondation Prince Rainier III leur ont fait découvrir les secrets de l'interprétation du Tango, cette musique venue d'Argentine.

Quelques jours auparavant, ils avaient eu une information sur les origines du Tango afin de mieux apprécier le concert.

Le Tango, né à la fin du XIXème siècle en Argentine, dans les quartiers populaires et peuplés de Buenos Aires est une association du Candombe (rythme africain) et de la Milonga qui est une danse populaire argentine, gaie et rapide. Ces deux spectacles de qualité furent très appréciés par tous : élèves, enseignants et parents accompagnateurs.





76113 SAHURS

☎ 02 35 34 66 32
Fax: 02 35 32 50 01
ecole-frankino.sahurs@wanadoo.fr

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE Septembre 2007

M. ROBILLARD, directeur de l'école, recevra les inscriptions des nouveaux élèves du

LUNDI 2 AVRIL au VENDREDI 13 AVRIL 2007

*Vendredi 10 Décembre 09
Sictée*

*La mission de la femme.
La femme est faite pour la vie
famille, pour le foyer domestique, dans
est l'âme et l'ornement de l'intérieur
interieur*



Au moment de l'inscription, vous voudrez bien vous munir :

- du **formulaire d'inscription** remis en mairie.
- de votre **livret de famille**.
- d'un **certificat de vaccination** portant le détail des vaccinations reçues ou du **livret de santé**.
- d'un **certificat de votre médecin de famille** indiquant que l'enfant est apte à la vie en communauté (pour les enfants entrant en maternelle).
- du **certificat de radiation** si l'enfant est déjà scolarisé.
- d'une **copie** de l'extrait précisant la garde de l'enfant si parents séparés ou divorcés.

Merci de prendre rendez-vous
par téléphone au **02.35.34.66.32**
auprès du Directeur L. ROBILLARD.

Les enfants nés en 2005 seront inscrits sur liste d'attente
jusqu'à la connaissance exacte des effectifs de rentrée.



Pour 6 personnes
Préparation: 40 minutes
Cuisson: 30 minutes
1,2 kg de filet de saumon sans peau
2 l de moules de bouchot
1 carotte
1 oignon
1 échalote
15 cl de vin blanc sec
1 c. à soupe de fumet de poisson en poudre
40 g de beurre
20 g de farine
15 cl de crème liquide
1 jaune d'œuf
1 c. à soupe de jus de citron
50 g d'amandes effilées
1 bouquet garni
Sel, poivre



Pour 6 personnes
Préparation: 20 minutes
Cuisson: 1 heure
Ingrédients: pour la pâte:
250 g de farine
+20 g pour le moule
125 g de beurre + 1 noix
3 c. à soupe de sucre
1 œuf
3 c. à soupe de lait
1 c. à café de café soluble
Sel
Pour la crème:
250 g de mascarpone
4 œufs
180 g de sucre en poudre
4 c. à café d'extrait de café liquide
20 g de noisettes en poudre
20 g de sucre glace + 1 c. à soupe pour le décor

Blanquette de saumon aux moules

1. Faites dorer les amandes à sec quelques minutes dans une poêle, laissez refroidir sur du papier absorbant. Coupez le saumon en cubes de 2 cm de côté. Grattez les moules et brasez-les plusieurs fois dans de l'eau froide.
2. Pelez la carotte, l'oignon et l'échalote. Emincez les et mettez-les dans une cocotte avec le bouquet garni et les moules. Versez le vin, couvrez et posez sur feu moyen 10 mn environ. Remuez régulièrement jusqu'à ce que toutes les moules soient ouvertes. Egouttez-les en filtrant leur jus de cuisson, décoquillez-les et réservez-les. Remettez le jus dans la cocotte. Ajoutez le fumet et laissez frémir pour que le bouillon se concentre.
3. Faites chauffer la moitié du beurre dans une poêle anti-adhésive. Mettez les cubes de saumon à dorer pendant 5 mn. Egouttez-les.
4. Dans une sauteuse, faites fondre le reste de beurre. Jetez y la farine et remuez vivement pour faire un roux. Délayez-le en versant petit à petit le bouillon des moules pour obtenir une sauce lisse et reversez dans la cocotte.
5. Dans un bol, battez la crème, le jaune d'œuf et le jus de citron. Versez également ce mélange dans la cocotte. Salez, poivrez, ajoutez les moules et le saumon, laissez réchauffer 5 mn à feu très doux. Parsemez d'amandes grillées et servez très chaud, accompagné de riz blanc.

Tarte au café

1. Préchauffez le four à Th 7, beurrez et farinez un moule à tarte. Préparez la pâte: mélangez la farine et le beurre du bout des doigts, ajoutez 1 pincée de sel, le sucre, l'œuf entier, le lait et le café soluble. Rassemblez la pâte en boule, étalez-la sur un plan de travail fariné, mettez-la dans le moule et piquez de plusieurs coups de fourchette. Placez le moule au congélateur 10 mn.
2. Fouettez le mascarpone et le sucre en poudre dans une jatte, ajoutez les œufs un à un puis l'extrait de café et réservez.
3. Enfournez la pâte pour 10 mn de cuisson à blanc. Poudrez-la ensuite de noisettes en poudre et du sucre glace, versez la crème au café dessus doucement, baissez le Th à 6 et poursuivez la cuisson 50 mn. Si la surface de la tarte colore trop vite, baissez le Th à 5 et laissez cuire un peu plus longtemps.
4. Laissez tiédir la tarte avant de la démouler et la saupoudrer de sucre glace, servez tiède ou froide.

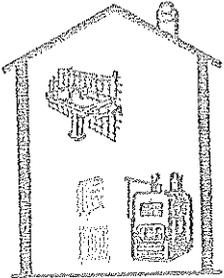


S.A.S. COUVERTURE

Pascal AUZANNE

ZINGUERIE - ÉTANCHÉITÉ
DÉMOUSSAGE

1, rue Quicampet 76530 La Bouille
48, rue Frémont-LaRhélie-27310 St OUEEN de Thouberville
☎ & fax : 02 32 57 07 39
☎ portable : 06 08 70 31 29



*Chauffage Central
Plomberie Sanitaire - Ramonage
Serge Ambrosio*

Tél. / Fax 02 35 18 11 93

9, rue de la République - 76530 La Bouille
SIRET 320 951 288 00036



S.O.S JARDIN

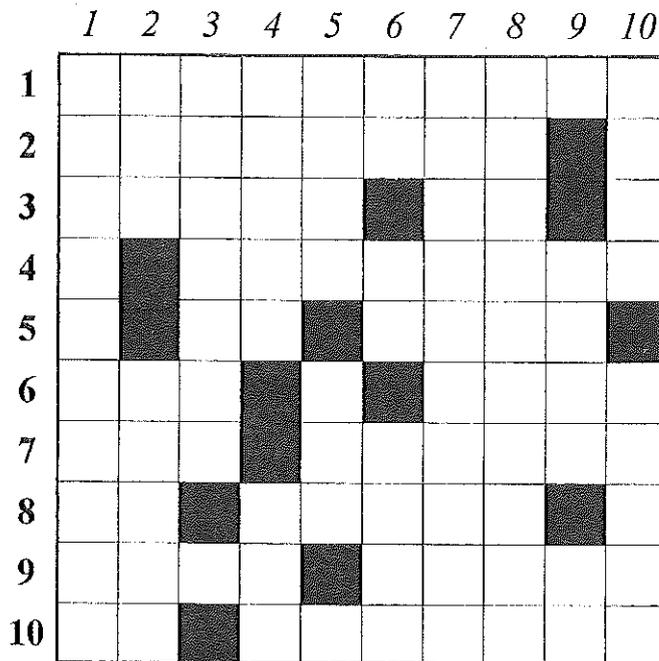
ENTRETIEN - CREATION
ELAGAGE

Bertrand TARDIF

38 rue de Bas 76113 SAHURS
Tél : 02.32.11.06.94 - Mobile 06.64.25.51.08

LE CRUCIVERBISTE AVERTI

N°58



Solution du n°57

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	C	C	U	M	U	L	A	N	T
2	T	R	O	N	E	■	O	V	E	E
3	H	E	R	E	D	I	T	E	■	L
4	L	E	S	■	I	N	O	N	D	E
5	E	■	E	R	U	D	I	T	E	S
6	T	A	T	A	M	I	S	■	C	I
7	I	V	E	S	■	R	E	A	L	E
8	S	E	S	A	M	E	■	G	A	G
9	M	U	■	D	E	C	H	I	R	E
10	E	X	P	E	C	T	O	R	E	S

Horizontal: 1 Ancienne habitante de notre village. 2 Grande découverte de 1492. 3 Hydre terrassée par un gros costaud du 3. Mode de paiement. 4 Mi-homme mi-cheval. 5 Vieille coutume. Pronom. 6 Cor. Organes d'un sens. 7 Glace anglaise. Bibiche. 8 En plus. Jupettes d'homme. 9 Dire non. Fil d'attente. 10 Science fiction. Solipèdes.

Vertical: 1 Habitants récents de notre village. 2 Il y en a 1330 à Sahurs. Ardent, pétulant. 3 Gros costaud. 4 On va y passer souvent sous peu. Entre Malacca et le continent. 5 Moins que peu. Tête blonde. 6 Intelligence bouleversée. Pronom. Quel désordre! 7 Grands arbres aux feuilles parfumées. 8 Elles tournent autour en lui ressemblant. 9 Débordement et bouleversement d'eau et de lettres. Au bout de la queue. 10 Auxiliaire. Vin d'Espagne.

Liste des annonceurs soutenant Sahurs Le Journal

Alimentation :	COCCI MARKET	Garage :	DELIENS
Antiquités, brocante :	MARTIN	Garage :	LEFEBVRE
Architecte :	BONHAUME	Garage:	GARAGE DU BAC
Architecte paysagiste :	COMONT	Horticulture :	LECOMTE
Assurance :	MMA, BELLONET	Immobilier :	DEGREMONT
Banque(Point Vert) :	CREDIT AGRICOLE	Imprimerie :	GABEL, FLEURY
Bar tabac journaux :	CAFE de ROUEN	Karting :	VAL DE LA HAYE
Boulangerie, pâtisserie:	DEGROOT	Maçonnerie :	BOCHERVILLAISE
Coiffure :	JENNIFER	Menuiserie, isolation :	VACANDARE
Cordonnerie :	DURU	Plomberie, chauffage :	SLMP
Couverture :	AUZANNE	Plomberie, chauffage:	AMBROSIO
Electricité :	MENARD	Restaurant :	LE GRAND TURC
Elagage entret.jardin :	SOS JARDIN	Serrurerie, métallerie :	PROUIN
Fioul, gazole :	COTTARD	Taxi:	PELFRENE
Fleuriste :	EXOTIC FLEURS	Travaux publics :	MULTI RESEAUX
Fleuriste:	FLEURS EN SEINE		

INFOS UTILES

Téléphones utiles

Mairie	02 35 32 46 03
La Poste	02 32 80 84 95
Médecins	
Dr Lecler	02 35 34 11 89
Dr Renault	02 35 34 11 89
Infirmières	
Mmes Fatras et Thorel	02 35 32 44 57
Pédicure podologue	
Marie Durot	06 84 83 39 57
Ecole	02 35 34 66 32
Garderie	02 35 34 54 99
ADMR Mme Varon	02 35 32 11 40
Pompes funèbres	
Vacandare s.a.r.l.	
•St Pierre de Manneville	02 35 32 08 18
•Rouen	02 35 15 94 84
Animateur jeunes	
François Charassier	06 15 99 96 71

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
CHU Rouen	02 32 88 89 90
Centre antipoison	0 825 812 822
Drogues Info Service	08 00 23 13 13
ARIRT Lute contre la drogue	02 35 89 91 84
Allo Enfance Maltraitée	119
Gendarmerie Canteleu	02 35 36 79 56
Perception Gd Couronne	02 35 67 87 87
SPA	02 35 70 20 36
EDF dépannage 24h/24	0 810 333 076
Lyonnaise des Eaux 24h/24	0 810 884 884
et service clients	0 810 384 384
Collège Gounod Canteleu	02 35 36 28 80
TCAR (transports en commun)	02 35 52 52 52

Renseignements utiles

Ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 19 h
Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Ordures ménagères (sac noir)

Ramassage hebdomadaire le jeudi

Déchets recyclables : papier, plastique, fer blanc et alu (sac bleu)

Ramassage hebdomadaire le jeudi

Déchets verts

Ramassage hebdomadaire le lundi

Déchets en verre

Containers, place M. Alexandre et rue du Puits Fouquet, près de la rue Maze

Déchetterie - Rendez-vous ramassage encombrants

N° vert : 0 800 021 021

Déchetterie DEVILLE : 02 35 74 40 49

Location de la salle polyvalente

Réservée aux habitants de la commune, s'adresser à Marie-Thérèse Leprince
tél : 02 35 32 41 02 - cf. tarifs municipaux

Garderie

Horaires : 7h30 à 8h35 et 16h30 à 18h30

Bibliothèque

Période scolaire: mardi 17 h 30 à 19 h
et vendredi 16 h 30 à 19 h

Période de vacances:

vendredi 16 h 30 à 19 h

TARIFS LOCATION DES SALLES : se reporter au tableau Tarifs municipaux

Toute réservation devra impérativement être confirmée par écrit et accompagnée d'un chèque représentant la moitié du montant de la location; ce chèque sera encaissé. Le paiement de la deuxième moitié se fera au moment de la remise des clés au locataire.

Il est également possible de louer la vaisselle (tarifs sur demande au moment de la location).